

12^e année Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

N° 90 Janvier 1981

Rosine Lewin

**P.S.-F.G.T.B. :
UN DANGEREUX
AFFRONTMENT**

Pierre-Gillis
Marc Rayet

**MISÈRE
DE LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE**

Jean Lemaitre

**TIVOLI : AUTOPSIE
D'UN ÉCHEC**

Jean-Marie Simon

**LA FORMATION
EN PÉRIL**

Jean-Jacques Heirwegh

**POUR UNE HISTOIRE
DE BELGIQUE
SANS MYTHES
NATIONALISTES**



**cahiers
marxistes**

A paraître dans la livraison de février, nos commentaires sur deux livres importants :

- **Les libertés malades du pouvoir**
par Marc De Kock et C. Braekman
- **Télévision : enjeux sans frontières**
par J.M. Piemme et A. Mattelart

Sommaire

Editorial

PS-FGTB : un dangereux affrontement p. 1

Pierre Gillis et Marc Rayet

**Misère et incohérence
de la politique scientifique** p. 7

Jean-Jacques Heirwegh

**Pour une histoire de Belgique sans mythes nationalistes
et sans parcellisations dissolvantes** p. 19

Jean Lemaître

Médecine sociale au Tivoli : autopsie d'un échec p. 32

Jean-Marie Simon

**La formation en péril
(réflexions pour une journée d'étude)** p. 39

A livres ouverts p. 44

En revues p. 45

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve •

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprés, Augustin Duchateau, Pierre Ergo, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vander-motten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Secrétaire de rédaction : Pierre Ergo

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte

PS - FGTTB : un dangereux affrontement

La distanciation puis les affrontements publics entre la direction du Parti Socialiste et la FGTTB sont devenus en peu de temps un fait politique dans notre pays. La rapidité de cette évolution, la brutalité avec laquelle elle s'exprime peuvent en masquer la portée.

Dans le débat entre d'une part André Cools, et d'autre part Georges Debunne ou Jean Gayetot, les notions qui apparaissent comme centrales sont celles de responsabilité/irresponsabilité et de solidarité/égoïsme. Elles s'inscrivent dans des analyses de la crise qui avaient pu paraître convergentes jusqu'à présent, mais dont les divergences sautent maintenant aux yeux — en particulier en ce qui concerne les issues à la crise.

Le président du PS professe que la FGTTB, refusant de prendre en compte la réalité catastrophique de la crise, se réfugie dans l'irresponsabilité.

Après l'échec de la CNT, j'ai rappelé une fois de plus que nul n'en sortira dans ce pays si l'on se cantonne dans une opposition pure et simple, position qui, dans la crise actuelle, confine à l'irresponsabilité.

(André Cools, éditorial du Peuple, les 13 et 14 décembre 1980.)

Alors qu'en Flandre, l'ACV se comporte d'une manière qui n'est pas sans évoquer l'attitude syndicale allemande, et que l'ABVV bien que placée en position similaire de second plan, est loin de pratiquer la politique de la CSC wallonne (d'autant plus agressive qu'elle est minoritaire), on assiste du côté de la FGTTB wallonne à une radicalisation excessive.

Aiguillonnée par les chrétiens qui la grignotent à chaque élection sociale, la FGTTB wallonne croit trouver son salut dans la fuite

en avant. Certaines déclarations faites à l'échelon régional sont proprement hors du sens commun. La tendance dominante est que, finalement, à force de se proclamer indépendante des partis (lisez, bien entendu, du PS !) l'organisation rêve de faire sa propre politique et de l'imposer.

(Jean-Louis Lhoest, dans « Socialisme », n° 160-161.)

Le NON de la FGTB et de la CSC aux propositions gouvernementales de régression sociale (blocage salarial, carcan pour la négociation de conventions collectives, discriminations contre les chômeuses, absence de plan de relance) est considéré par André Cools et consorts comme une attitude purement négative, boudeuse. Elle serait le signe d'une vision étriquée de la situation, d'un souci corporatiste de se cramponner à des acquis sociaux démodés par la crise, bref d'un inavouable égoïsme de classe.

Dans ce contexte-là, vouloir organiser la solidarité de tous les citoyens pour mieux se défendre contre la crise est reçue comme une quasi-trahison. D'autant que le corporatisme s'étend et que l'unanimité interprofessionnelle n'arrive plus à se concrétiser que, contre quelque chose et plus jamais pour...

(Jean-Louis Lhoest, idem.)

Nous ne sortirons pas de la crise si chaun ne prend pas ses responsabilités propres. (...) Le gouvernement a la volonté permanente de réduire les écarts (de revenus). Que ce soit à l'égard des pensionnés, des handicapés, des « minimex ». Le gouvernement voulait aussi protéger 40 % des salariés qui gagnent moins de 35.000 F brut. Alors, dans les assemblées syndicales, on formule continuellement des reproches injustifiés.

(André Cools, au cours de l'entretien avec Vanden Boeynants, Gayetot et Dhondt, publié par « Le Soir » du 20 décembre 1980.)

Deux types de considérations s'ajoutent aux propos sur l'irresponsabilité et l'égoïsme syndicaux.

Les premières s'alimentent à des comparaisons avec des pays voisins, la RFA par exemple, ou la Grande-Bretagne. Parce que la gestion de Helmut Schmidt bénéficie d'un consensus de syndicats raisonnables, la situation en Allemagne fédérale est, nous dit-on, moins grave qu'en Belgique. Par contre, parce que tout consensus syndical fait défaut à Mrs Thatcher, le pouvoir d'achat se rétrécit en Grande-Bretagne. C'est un peu court ! S'il est vrai que la gestion du chancelier Schmidt s'appuie sur un accord global des syndicats, on peut douter que ce soit le seul facteur de la relative résistance du pays à la crise : des structures industrielles plus solides et plus dynamiques constituent un facteur d'explication au moins aussi valable. Quant à la situation britannique, on pourrait rappeler qu'il n'y a guère, une majorité labouriste bénéficiait d'un appui des Trade-Unions... pour mener une politique des revenus qui a servi de marche-pied à Margaret Thatcher.

La seconde série de considérations « complémentaires » est d'un niveau encore moins brillant : elles concernent l'irruption des communistes dans « l'appareil syndical », dont Jean-Louis Lhoest écrit qu'ils en « prennent le contrôle ». Quant à André Cools, il déclarait au « Soir »

à propos de l'indépendance syndicale : « Elle a été voulue à la Libération et est devenue une réalité. Mais elle joue aujourd'hui en faveur des communistes et des groupes gauchistes. Car, sachant qu'il n'a rien à espérer sur le plan politique, le PCB envoie ses meilleurs militants dans les entreprises alors que les nôtres préfèrent agir sur le plan communal, provincial ou national... » Et le président du P.S. de déplorer le « malaise profond » que ces pratiques créent dans son parti.

Nous ne contestons pas le malaise — dont les signes sont tangibles, ne fût-ce qu'au travers du Courrier des lecteurs du « Peuple ». Mais faut-il vraiment attribuer ce malaise aux visées des communistes sur l'appareil syndical ?

On connaît le contenu du tract « toutes-boîtes » diffusé par le parti socialiste pour convaincre les populations qu'il est non seulement le bouclier, mais aussi le fer de lance de tous les travailleurs. C'est assurément un tract réalisé en langage simple. Les arguments sont néanmoins indigents ou approximatifs et les aveux ne manquent pas.

Le PS justifie sa qualité de « bouclier » en invoquant le maintien du principe de la liaison des salaires à l'index, la non-remise en cause des acquis « essentiels » de la sécurité sociale, le non-transfert de cette sécurité sociale aux assurances privées et le maintien de la solidarité de tous les travailleurs. Il reconnaît ainsi que des acquis de la sécurité sociale ont d'ores et déjà été agressés et que la fameuse solidarité ne concerne que les travailleurs — administrateurs de sociétés, détenteurs de grosses fortunes restant hors du coup.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette conception du « moindre mal ».

« *La vieille école social-démocrate (belge) a toujours fait de la politique comme la bourgeoisie fait ses affaires, avec une parfaite indifférence pour tout ce qui n'est pas le résultat immédiat* », écrivait Claude Renard voici sept ans dans les C.M. (1). De fait, la grande bourgeoisie belge, naguère dynamique, n'a pas su entreprendre la rénovation des structures industrielles du pays, tant elle a l'horizon bouché par la recherche du profit immédiat. Et le PSB ? A-t-il aussi été aveuglé par la rentabilité politique immédiate, au point de perdre de vue l'essentiel ?

Rappelons, à titre de repères, que le PSB a participé entre 1968 et 1974 aux gouvernements qui se sont succédés, et qu'il a renoué en 1977 avec la participation ministérielle.

C'est en octobre 1978 que s'opère la scission du PSB : il y aura désormais un P.S. et un S.P. Aux dernières élections législatives — décembre 1978 — les deux formations recueillent ensemble 25,3 % de l'électorat belge. Ce taux fort enviable en soi, constitue, observe William Fraeys, « *Le minimum historique du parti depuis l'institution du suffrage universel* ». Le recul est plus net du côté du PS que du SP.

A considérer le « programme de gouvernement » du PSB, établi en mars 1977, à la veille des législatives, le parti socialiste voit *le change-*

(1) Claude Renard : « Remarques sur la social-démocratie », Cahiers marxistes, n° 19 — octobre/décembre 1973.

ment comme le remède réel aux difficultés actuelles et comme la seule voie possible vers une société plus juste, plus solidaire, plus respectueuse des libertés individuelles. Il propose une nouvelle répartition du travail, du pouvoir économique, du revenu national, du bien-être, des pouvoirs entre régions. Il annonce « dans les plus brefs délais » des mesures énergiques pour donner du travail à 100.000 chômeurs.

Formellement, le parti socialiste n'a renoncé à aucun de ces objectifs. Dans les faits, depuis 1977, il s'en éloigne de plus en plus.

On sait depuis longtemps qu'une des caractéristiques essentielles du réformisme est la contradiction entre la phrase et les actes. Aujourd'hui, la crise est si profonde qu'elle laisse peu de marge de manœuvre aux réformistes.

Le 19 octobre 1980, un congrès morose du PS approuve à 87 % la participation de ministres socialistes à une équipe bipartite présidée par Wilfried Martens. André Cools, rapporteur, évoque l'idéal socialiste mais insiste sur un argument majeur : notre présence au gouvernement assurera la défense de la concertation et des acquis sociaux, dit-il. Or, les acquis sociaux, d'autres gouvernements à participation socialiste avaient déjà commencé à les grignoter ; les quinze milliards d'« économies » aux dépens de la sécurité sociale, ce sont les invalides, les pensionnés, les malades, les chômeurs qui les payent.

Or, la concertation, le gouvernement Martens IV la considérera comme un rituel obligé : elle aura lieu, mais la volonté des travailleurs ne sera pas respectée. « La concertation n'ayant pas abouti, déclare André Cools, la pire chose serait pour l'expression politique du mouvement socialiste, de ne pas décider ». Peut-être, mais décider quoi ? Cools n'hésite pas : contre l'avis des syndiqués, il entend rester aux côtés de Martens et Geens, aux côtés de Marc Eyskens et José Desmarts. Est-ce uniquement par « loyauté » envers des partenaires gouvernementaux ? Plus profondément, pensons-nous, intervient une conviction bien ancrée chez certains dirigeants du PS : la conviction qu'il n'y a pas d'autre issue à la crise, que cette politique dite du moindre mal est la seule possible. Ces dirigeants ne veulent pas ou ne peuvent pas imaginer une issue à la crise, qui serait frayée par la dynamique de l'action des masses.

C'est sans doute à cet égard que des changements sensibles se sont produits au sein du mouvement syndical, tant CSC que FGTB. Il est certes malaisé de localiser et d'évaluer avec précision ces changements. Il n'est pas douteux cependant qu'au cours de l'année écoulée, des brèches très réelles ont été pratiquées dans ce bloc, naguère compact, de résignation à une politique dite de « sacrifices pour tout le monde » mais qui ne pénalise que les petites bourses et aggrave ainsi la crise.

Les communistes ont à coup sûr contribué à cette prise de conscience, encore fragmentaire d'ailleurs : depuis 1974, ils s'efforcent de contrer le matraquage idéologique organisé par le patronat et le gouvernement, matraquage qui vise à enfermer les travailleurs dans la logique de la crise. Depuis de longues années, ils multiplient les propositions alternatives à la gestion de la crise. Non pas pour « prendre le contrôle

de l'appareil syndical », comme semble le redouter J.L. Lhoest, mais pour aider le mouvement ouvrier à mieux combattre la crise.

Bien d'autres éléments ont joué. Le nouveau cours pris par le mouvement féministe par exemple, lequel a réagi avec vigueur aux graves mesures gouvernementales contre les droits des chômeuses. S'il ne s'agissait que des chômeuses, ces mesures seraient de toutes manières scandaleuses et inacceptables. Mais au-delà du droit aux allocations, il y va du droit au travail des femmes, qui est implicitement et gravement remis en question et donc de leur place dans la société. Annie Massay a eu raison de dire « On trompe les travailleurs en leur laissant croire aujourd'hui qu'en écartant du bénéfice des allocations de chômage les « non-chefs de ménage », on va régler les problèmes. C'est seulement le premier abandon, le premier manque de solidarité au-delà duquel il y a tous les autres ». Cette vérité-là, si elle n'est pas encore perçue par toutes les femmes et tous les travailleurs, a néanmoins gagné un précieux terrain au cours des derniers mois. Pour que les femmes parlementaires de tous les partis unissent leurs signatures sous une protestation solennelle contre les « dix commandements » du ministre De Wulf, il aura fallu le travail obscur et tenace des syndicalistes de la FGTB et de la CSC, des militantes de Vie féminine, du GRIF, de la Maison des femmes, des femmes communistes et de nombreuses femmes socialistes. Cette dimension de la résistance au plan gouvernemental doit d'autant plus étonner les dirigeants du PS que la condition féminine n'a jamais été un souci dominant dans leur parti.

Irresponsabilité - égoïsme : les reproches articulés par André Cools contre les organisations syndicales ne sont pas fondés. Un des protagonistes falsifie délibérément le sens du mot solidarité, c'est le gouvernement. Pour les ministres du CEPIC et de la droite du CVP, cette falsification sert des intérêts privés qu'ils estiment salvateurs pour le pays. Les ministres centristes, démocrates-chrétiens et socialistes se laissent subjuguier par cette singulière conception de la solidarité.

Sens des responsabilités : André Cools se proclame exemplaire à cet égard, parce que, dit-il, il ne craint pas l'impopularité. Il confond deux plans : l'impopularité n'est pas le critère du sens des responsabilités. Pour un dirigeant ouvrier, le critère le plus valable n'est-il pas l'intérêt des masses populaires ? En imposant une modération salariale effective, une modération des revenus fictive, en refusant aux organisations syndicales la liberté de négociation, en pénalisant de manière discriminatoire les travailleuses privées d'emploi, en n'offrant aucune perspective concrète de rénovation des structures industrielles et de création d'emplois, le PS dessert ces intérêts. Qu'André Cools ne vienne pas ensuite se vanter de son impopularité pour prouver qu'il a raison. Si, au lieu de défier la FGTB, il prenait appui sur ses exigences et sur les luttes concrètes, le PS se mettrait en état de rester fidèle à ses propres promesses. Ce serait plus responsable et plus rentable politiquement.

Un mot encore pour épingler la déclaration faite par André Cools lors de l'émission télévisée « La parole aux présidents », le 14 décembre dernier — « La révolution la plus importante devrait être aujourd'hui celle des mentalités ». Approuvée « à chaud » par Antoinette Spaak, qui

se souvient des enseignements paternels, cette profession de foi du président du PS a été ensuite applaudie par « Trends » (2), qui donne « le courage » de Cools en exemple au monde politique. Le courage de reprendre à son compte un slogan cher à la droite, qui a toujours affectionné la révolution des esprits — longue, lente, imperceptible, et surclassant en qualité toutes les autres révolutions...

La distanciation entre le parti socialiste et la FGTB est un phénomène nouveau.

Le caractère autonome de la résistance syndicale est certes positif, avec tout ce qu'il implique de réflexion sur la politique de crise. Dès le 3 décembre cependant, le Bureau politique du PCB exprimait son inquiétude : « *Le plus grave danger qui menace actuellement notre démocratie est celui d'un divorce entre les travailleurs et la majorité de leurs élus. Un tel divorce ne pourrait qu'encourager les entreprises de la droite et les menées des groupes fascistes* ».

La parade à ce danger réel, c'est que les travailleurs eux-mêmes multiplient les contacts avec les parlementaires qu'ils ont fait élire, pour leur rappeler leurs engagements électoraux et leurs liens avec le monde du travail. Des contacts qui seront plus fructueux s'ils s'articulent au problème-clé de l'avenir : les solutions alternatives pour sortir de la crise. Pour rappel, des propositions alternatives ont été avancées par l'Interrégionale wallonne du front commun syndical, par le MOC, par les Jeunés socialistes, par le groupe Bastin-Yerna, par le parti communiste (3). Elles ne manquent pas, les propositions alternatives. Ce qui manque encore, c'est un grand débat de toutes les forces intéressées par le changement. Des sacrifices, les travailleurs en ont déjà consentis beaucoup. Ils pourraient en consentir encore. A condition que soient taxées les grosses fortunes, traquée efficacement la grande fraude fiscale, immobilisés les « capitaux baladeurs » — tout cela pour asseoir un plan de rénovation économique et de création d'emplois, qui pourrait enfin donner la primauté aux besoins.



(2) « Trends - Tendances, le magazine de l'homme entreprenant », 22 décembre 1980.

(3) La brochure du PCB contenant ses propositions alternatives peut être obtenue sur demande en écrivant au 20, av. de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

Misère et incohérence de la politique scientifique

Il est sans doute dans la logique à courte vue de la politique gouvernementale de tenter de résoudre ses problèmes budgétaires aux dépens d'activités d'intérêt social dont les retombées sur le développement économique ou sur le bien-être ne sont pas entièrement prévisibles ni, encore moins, immédiates. La recherche scientifique est de celles-là. Mais ce qui se passe dans ce secteur revêt une importance stratégique hors de proportion avec le petit nombre de travailleurs qui y sont occupés et la modestie des budgets qu'on lui consacre.

Les C.M. ont estimé que cette importance justifiait qu'au milieu des polémiques et des luttes provoquées par la politique sociale du gouvernement, la politique d'étranglement de la recherche, qui se manifeste aussi vis-à-vis des universités, ne soit pas passée sous silence. On trouvera ici un témoignage et des réflexions à l'occasion de la tempête de protestations soulevée récemment par les mesures gouvernementales prises à l'encontre de la recherche scientifique. Que ces quelques réflexions doivent déboucher sur une analyse plus théorique de la politique de recherche en Belgique, en Europe, et plus généralement de la fonction de la science dans la société, cela est évident. Telle n'est pas cependant la prétention du présent article qui se veut une forme d'introduction à ce que les auteurs espèrent mener à bien dans un cadre moins restreint et en des circonstances moins précipitées.

Le 5 novembre 1979, un fonds de recherche fondamentale, l'Institut Interuniversitaire de Science Nucléaire (I.I.S.N.) était avisé que sa subvention pour 1980 s'élèverait à quelque 651 millions de francs (MF). Subvention correspondant en gros aux besoins du fonds, exprimés dans les propositions de ses propres commissions scientifiques (678 MF). Source de la subvention : l'administration de l'Energie du

ministère des Affaires économiques, ministère dont relève l'I.I.S.N. pour des raisons historiques qui seront évoquées plus loin. Le 4 juillet 1980, le ministre Willy Claes fait savoir à l'Institut que le subside « octroyé » pour 1980 a été réajusté à 500 millions. Une telle réduction (23 % !) prise en cours d'année, alors que la plus grande partie des dépenses d'équipement et de fonctionnement sont déjà engagées, ne pouvait qu'avoir des effets désastreux sur l'emploi et sur l'activité même de l'Institut. L'avenir s'annonçait plus sombre encore puisqu'il était demandé à l'I.I.S.N. de « réévaluer » son budget de 1981 sur une base de... 475 MF !

HÉSITATIONS ET QUESTIONS-PIÈGES

Était-ce un hasard ? Le même 4 juillet, le Conseil d'administration de l'I.I.S.N. tenait sa réunion bisannuelle. Sortant de sa traditionnelle réserve académique, il votait une motion où il soulignait « avec insistance, l'absence de développement et de renouveau du pays, traduite dramatiquement par les décisions que vient de prendre le ministre », décisions réduisant « à néant vingt ans d'effort pour créer un potentiel dans le secteur de la physique, base de toute étude de la matière, sans pour autant négliger les retombées importantes dans les secteurs de la chimie, de la biologie et de la médecine. »

Après une réaction vive de certaines personnalités, notamment de la F.G.T.B., le C.M.P.S. (1) remonte à 530 millions de F le subside prévu pour 1981. D'autre part, le ministre des Affaires économiques charge son administration d'une mission « en rapport avec le fonctionnement et l'utilité économique de l'I.I.S.N. » : signe d'une certaine hésitation ou volonté de sortir définitivement l'Institut du budget des Affaires économiques ? La question posée aux responsables des programmes scientifiques à l'occasion de cette enquête était d'ailleurs suffisamment contradictoire pour inquiéter les intéressés : « dans quelle mesure les études auxquelles vous vous livrez — et qui s'inscrivent dans le cadre de la *recherche scientifique pure* — ont-elles des *retombées directes et à court terme* pour les firmes belges [...] ? » (C'est nous qui soulignons).

En octobre en tout cas, les perspectives restent dramatiques pour l'Institut, en particulier pour son aile francophone. En effet, la clé de répartition des crédits entre les deux communautés linguistiques était jusqu'en 1978 favorable aux francophones (57 % contre 43 % aux néerlandophones). En 1979, sous la pression des recteurs flamands (2), la répartition devenait paritaire (50 %/50 %), grâce à un gonflement exceptionnel de 70 millions du budget néerlandophone. Elle devait passer en deux ans — mais sans apport exceptionnel cette fois, donc au détriment du budget francophone — à un rapport F/N égal à 48 %/52 %, pour atteindre progressivement le critère communautaire basé sur le nombre de diplômés *belges* sortant des universités de chaque régime linguistique (qui se situe actuellement autour de 47 %/53 %). C'est ainsi que l'I.I.S.N. était menacé de perdre en Wallonie et à Bruxelles une cinquantaine d'emplois de techniciens et de chercheurs temporaires, soit le quart de son personnel francophone !

(1) Comité ministériel de politique scientifique : présidé par le Premier Ministre, il regroupe les différents ministres intéressés à la politique scientifique (voir ci-dessous).

(2) S'exprimant au sein du Vlaams Interuniversitaire Raad (VLIR).

UN RECUl SIGNIFICATIF

La réaction du personnel de l'Institut ne se fait pas attendre et sous la direction de ses organisations syndicales (CGSP à Bruxelles et à Mons, CNE à Louvain-la-Neuve, CGSP-CCSP à Liège), il entreprend une série d'actions suivies massivement : blocage des cyclotrons (3) de Louvain et de Liège, occupation du ministère des Affaires économiques... Les démarches syndicales en direction du monde politique sont nombreuses et diversifiées, et trouvent, comme les actions, un écho sans précédent dans la presse écrite et parlée. (4) Mais si aucun membre de la majorité, à l'exception de certains parlementaires socialistes, n'a le courage de désavouer publiquement les mesures de W. Claes, laissant à l'opposition communiste et F.D.F.-R.W. le soin de se manifester au parlement et au côté des travailleurs de l'I.I.S.N., il est clair pourtant qu'aucun parti ne veut se sentir responsable d'une mesure qui apparaît bien comme le démantèlement de tout un pan de notre potentiel de recherche fondamentale. A commencer par le propre parti de Willy Claes, le S.P., confronté dans sa sphère d'influence à l'indignation de personnalités académiques progressistes, de chercheurs, de dirigeants syndicaux, qui ont naturellement perçu le danger de cette politique d'abandon de la recherche pour la communauté nationale, au delà d'un aspect communautaire tout à fait épisodique.

C'est ainsi qu'à la fin novembre, le ministre Claes convenait de la nécessité de parer au plus pressé en donnant à l'I.I.S.N. un supplément de 46 millions nécessaire en 1981 pour éviter tout licenciement de personnel technique, tout en imposant un moratoire à la clé de répartition communautaire. Il ne faut certes pas sous-estimer ce recul politique d'un gouvernement (le réajustement a été adopté depuis par le C.M.P.S.) peu enclin aux concessions, recul incontestablement obtenu par la combativité des travailleurs de l'I.I.S.N. et d'un certain nombre de leurs collègues de travail au sein des universités.

Mais il faut aussi souligner que ce premier résultat — maintenir le personnel en place — n'assure en aucune manière l'avenir de l'Institut. En effet, tant le gouffre béant laissé par le budget de 1980 que les perspectives étriquées de 1981 ne laissent pratiquement plus aux laboratoires subsidiés par l'Institut que l'argent strictement nécessaire à l'entretien de l'outil ! De plus, un nombre important de postes de chercheurs temporaires (25 environ) devront être supprimés. Si on ne peut parler de licenciements, puisqu'il s'agira de supprimer des mandats laissés vacants, ce sont les possibilités de recrutement qui se trouveront bloquées, cet afflux de sang neuf que certains ministres aimaient tant invoquer... lorsqu'il s'agissait de discréditer ceux des chercheurs plus âgés qui revendiquaient le droit à une carrière scientifique stable !

(3) Ces cyclotrons sont des accélérateurs de particules (noyaux d'Hydrogène ou d'éléments chimiques plus lourds comme l'Hélium, le Carbone), de taille modeste si on les compare aux accélérateurs géants du CERN à Genève, de Serpoukhov en URSS, ou du laboratoire Fermi à Chicago, mais qui sont quand même d'imposantes machines, nécessitant pour leur exploitation d'importantes équipes de techniciens, d'ingénieurs et de physiciens. Leur utilité s'étend de la recherche nucléaire fondamentale à diverses applications, notamment la production d'isotopes radio-actifs à usage médical.

(4) Voir notamment la « Carte blanche » de notre camarade Pierre Longe dans « Le Soir » du 12 novembre 1980.

IL Y A NUCLÉAIRE ET NUCLÉAIRE

L'année 1981 risque donc d'être l'occasion de réévaluations et de discussions à propos des activités de l'I.I.S.N. mais aussi de ses relations avec l'institution universitaire. Celle-ci en effet reste plus que jamais en Belgique le réceptacle, l'instance de contrôle (par les commissions de la recherche), voire de direction (par recteurs interposés) de la plus grande partie de la recherche fondamentale. Il y aura nécessairement débat sur le fond, c'est-à-dire sur les orientations de recherche et sur les structures.

Le fait est qu'à l'I.I.S.N., les deux sont dans un étroit lien de dépendance. En effet, l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires a été créé en 1952, à une époque où la recherche nucléaire, symbolisée dans le slogan « l'atome pour la paix », concrétisait l'espoir en une technologie triomphante, en des ressources illimitées. Il était donc logique qu'un Institut de Sciences nucléaires relève du ministère des Affaires économiques et jouisse de moyens exceptionnels (par rapport en tout cas à d'autres disciplines scientifiques et à d'autres domaines de la physique). Mais il se fait aussi que la plus grande partie des connaissances fondamentales nécessaires à faire fonctionner les centrales nucléaires qui aujourd'hui produisent de l'électricité un peu partout dans le monde, étaient déjà acquises en 1952. Les recherches effectuées sur les combustibles nucléaires, sur les « filières » de réacteurs, commençaient à quitter le domaine des chercheurs fondamentalistes, même si les résultats de ceux-ci continuaient à alimenter, à orienter les études appliquées à l'électro-nucléaire. Or, l'I.I.S.N. s'interdisait par ses propres statuts toute activité de recherche appliquée.

Par contre, au niveau des connaissances scientifiques, la physique nucléaire entrait, grâce au développement des accélérateurs et de techniques mathématiques nouvelles, dans un champ d'investigations nouveau et très large, qui a conduit depuis à d'innombrables applications, mais qui n'était que très accidentellement en relation avec la technologie des centrales nucléaires (5). D'autre part, la physique dite « sub-nucléaire », c'est-à-dire des particules constituant les noyaux d'atomes, mais aussi d'autres, plus ou moins nombreuses et plus ou moins éphémères, qui serviraient de briques élémentaires à la construction de toute la matière de l'univers, cette physique, donc, connaissait en 1952 un développement foudroyant. Elle allait occuper de plus en plus de place dans l'activité de l'I.I.S.N., de manière tout à fait conforme d'ailleurs à l'esprit de cet Institut.

C'est à la même époque aussi que les pays européens décidaient de créer en commun, à Genève, le Centre Européen de Recherche Nucléaire (C.E.R.N.), consacré en fait à l'étude des particules élémentaires (ou physique des « hautes énergies ») et où, malgré son nom, la recherche nucléaire proprement dite n'a jamais occupé qu'une place marginale. Et c'est sans doute le même décalage entre les mots, donc

(5) Celle-ci ne s'intéresse en effet qu'aux noyaux d'un très petit nombre d'éléments chimiques. Les éléments fissiles d'abord (qui se cassent en deux en libérant de l'énergie) comme l'Uranium ou le Plutonium, exceptionnellement lourds; à quelques éléments légers également mais uniquement en fonction de leur possibilité de ralentir les particules qui servent à « entretenir » la réaction de fission, les neutrons. Tout cela n'est qu'une infime partie de ce qui constitue aujourd'hui les « sciences nucléaires ».

entre la conscience du public et la réalité scientifique qui, à l'époque, a incité la Belgique à inscrire sa contribution au CERN dans le budget des Affaires économiques! Ce qui explique aussi comment en 1980 le même ministère pouvait proposer également au gouvernement une réduction importante de ses paiements au CERN pour 1980 et 1981, confirmant ainsi une volonté délibérée de sabrer dans les dépenses de recherche fondamentale.

Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une digression de nature didactique en remarquant le même glissement sur le sens des mots à propos du qualificatif « atomique », que l'on retrouve dans une administration comme le « Commissariat à l'énergie atomique » (célèbre en France, le C.E.A., mais qui existe aussi en Belgique au sein de l'Administration de l'énergie), ou dans les expressions bombe atomique, centrale atomique, etc. Or, l'atome, la plus petite partie d'un élément chimique, comprend, outre le *noyau*, lourd et minuscule, qui est situé en son centre, des électrons qui lui donnent précisément ses propriétés chimiques. Pour un scientifique, « atomique » réfère donc en toute logique à la chimie, une bombe « atomique » à une explosion classique de T.N.T., une centrale « atomique » à un vulgaire brûleur de mazout!

DES ACQUIS A DÉFENDRE

Mais c'est bien sûr au delà des mots que l'inévitable débat se situera. L'agitation provoquée par les décisions de W. Claes a au moins attiré l'attention sur la diversité des domaines (6) auxquels est amené à se consacrer, malgré le carcan de son appellation officielle, un fonds de recherche : signe de la mobilité de l'activité scientifique. Elle a aussi mis l'accent sur l'existence, dans le système de recherche belge, d'une structure qui pouvait servir de modèle : par les moyens dont elle dispose — ou plutôt disposait —, par sa vocation interuniversitaire basée sur une politique concertée de *programmes* de recherche, par son cadre permanent de techniciens, par son cadre de chercheurs (si l'on y inclut les chercheurs nommés par le F.N.R.S. (7) pour travailler sur les programmes I.I.S.N.).

Ce n'est donc pas seulement un potentiel de connaissances, dont il est toujours impossible de prévoir la finalisation économique, que l'on risque de perdre. C'est aussi une certaine conception de la recherche scientifique qui disparaîtrait avec le démantèlement de l'I.I.S.N., ou dans le cas de son transfert à d'autres départements ministériels, opération au cours de laquelle il risquerait de perdre et ses moyens et son statut particulier.

Mais s'il importe de défendre ponctuellement des acquis relativement positifs, cette défense ne peut ignorer la nécessité de donner une alternative rationnelle à l'*ensemble* de la politique scientifique belge — ou plutôt à l'absence de cohérence dans cette politique. Et cette alternative, qu'il n'est pas question d'ébaucher ici de manière constructive,

(6) Il faut ajouter à la physique nucléaire et des particules, la chimie nucléaire, la physique atomique et moléculaire, la physique de l'état solide...

(7) Le Fonds National de la Recherche Scientifique, dont l'I.I.S.N. est un des trois fonds associés.

doit se fonder sur un certain nombre de réalités. A commencer par la réalité budgétaire.

Ainsi que cela a déjà été affirmé par maints observateurs, les crédits de politique scientifique ne sont pas estimés chichement en Belgique, loin s'en faut. Pour 1981, ils sont censés s'élever à 44 milliards de francs, soit 3,29 % des dépenses de l'Etat; ce budget est en augmentation de 6,49 % par rapport à 1980. Oui mais.. quel budget de 1980 ?

Il faut en effet savoir que la volonté d'économies des équipes Martens II, III et IV les ont amenés à se livrer à une opération de passe-passe budgétaire, consistant à faire revoter morceau par morceau par le Parlement un budget dit ajusté, solidement réduit par rapport au budget initialement voté, dit budget initial. Pour le budget scientifique, cette réduction effectuée pendant l'été, a été de 1,341 milliards (3,14 % : excusez du peu). Il faut bien entendu garder ce fait à l'esprit lorsqu'on effectue des comparaisons. Ainsi, l'augmentation globale du budget scientifique par rapport au budget initial n'est que de 3,15 %, soit bien moins que l'index.

LES DENIERS DE LA SCIENCE

Pas chichement, disions-nous : les subventions aux universités y figurent dans leur ensemble, et s'y taillent d'ailleurs la part du lion (27.217 MF, soit 61,83 %, en augmentation de 8,22 % par rapport au budget ajusté, et de 7,88 % par rapport au budget initial). On doit au passage constater que la philosophie gouvernementale se renverse tout à fait selon qu'il s'agisse d'attribuer les fonds, ou selon qu'il s'agisse de les comptabiliser en présentant un budget au Parlement : pour la loi de financement universitaire (1971), la recherche est une inconnue, le seul critère pris en compte étant le nombre d'étudiants, soit un critère d'enseignement. Au contraire, dans le budget que nous examinons ici, toutes les dépenses (y compris pour l'enseignement, ou pour les hôpitaux universitaires) apparaissent comme dépenses scientifiques, ce qui est manifestement inexact, même s'il est difficile de faire la part des choses dans le budget des universités.

Les universités subissent et subiront encore davantage l'an prochain les conséquences de la modification de la liste des pays dont les étudiants sont subsidiés par la coopération au développement (loi Eyskens). On trouvera en marge de cet article un exemple significatif des expédients auxquels doivent recourir des services universitaires pour pallier leur déficit budgétaire.

Les fonds de recherche nationaux (FNRS et fonds associés) sont inscrits pour 5,31 % au budget scientifique. C'est un des secteurs particulièrement visés : l'augmentation prévue pour 1981 ne permet pas de retrouver le montant du budget initial de 1980, il est au contraire *en retrait de 0,21 %* (en chiffres courants !) par rapport à celui-ci. Le budget du FNRS étant légalement lié à celui des universités, c'est avant tout les fonds associés IISN et FRFC qui font les frais de l'opération. On a vu plus haut les conséquences de ces réductions sauvages.

La troisième masse du budget scientifique émerge au département des Affaires économiques et se rapporte aux activités à finalité technologique, industrielle et agricole. Réduite de 2,99 % lors de l'ajustement

du budget 1980, elle l'a encore été de 0,6 % en 1981 et s'élève à 7270 MF (16,5 %), soit 269 MF de moins qu'au début de 1980. Cette diminution frappe l'IRSIA, qui finance la recherche technologique dans l'industrie, et les trois instituts qu'on présente souvent comme représentatifs des efforts belges en matière d'énergie (Centre d'études nucléaires de Mol, l'Institut des radioéléments de Fleurus, l'Institut national des industries extractives). Ainsi donc, tous les beaux discours sur la recherche comme moteur d'une indispensable reconversion industrielle, comme levier pour sortir de la crise se traduisent par une diminution en chiffres courants des subsides à la recherche technologique !

A l'intérieur de ce poste, le CEN de Mol, l'IRE et l'INIEX se voient attribuer 2674 MF. Dans cette enveloppe, Mol reçoit, malgré une importante réduction, 80 %, l'IRE et l'INIEX se partagent le reste. Le déséquilibre entre Mol et l'INIEX est flagrant. Le premier centre, dont la plupart des activités sont orientées vers l'électro-nucléaire, verra vraisemblablement son budget augmenter dans un an pour lui permettre de participer à la réouverture de l'usine de retraitement des déchets nucléaires (Euro-Chemic), et son budget dépasse les 2 milliards. L'INIEX, sur qui reposent les espoirs de la gazéification souterraine, dépasse à peine la centaine de millions. Il paraît pourtant que l'exécutif wallon et son président J.-M. Dehousse seraient désireux de mettre sur pied un authentique centre wallon de recherche énergétique. Le moins qu'on puisse dire est que l'analyse du budget ne permet même pas de déceler un embryon de traduction de cette volonté. Rappelons qu'une telle revendication a été récemment exprimée par le Mouvement Ouvrier Chrétien, et qu'auparavant, le Comité Central du PCB avait lui aussi exigé l'organisation d'un centre de recherches énergétiques (des deux côtés de la frontière linguistique) pour diversifier autrement qu'en paroles nos approvisionnements en énergie. Signalons en passant qu'un rapport des communautés européennes (8) pour 1978 désigne la Belgique comme le champion européen du nucléaire : celui-ci intervenait pour 77,3 % dans nos efforts de recherche en matière d'énergie (64,5 % en RFA, 58 en Italie, 52,8 % aux Pays-Bas, ...). On constate dans le même inventaire que les subsides belges consacrés à la recherche en énergie sont, par tête d'habitant, inférieurs à la moyenne européenne.

Les activités scientifiques de service public et d'intérêt général (4730,6 MF, soit 10,75 %) ont été réduites de 4,12 % en 1980 avant d'être augmentées de 9,91 % en 1981, ce qui signifie un accroissement de 5,38 % par rapport au budget initial de 1980 — encore une fois, moins que l'index. Y figurent entre autres les actions concertées de recherche (c'est-à-dire les centres d'excellence) à l'initiative ministérielle.

Enfin, les contributions belges aux collaborations scientifiques internationales sont réduites de 20 % par rapport au budget initial de 1980. On y arrivera en diminuant la participation belge au surrégénérateur de Kalkar et surtout au CERN, pour lequel nous ne paierons que 150 millions en 1981 (468 initialement prévus en 1980).

(8) CEC, Energy research, development and demonstration programmes and expenditures of the Member States and the European Communities (Bruxelles, octobre 1979).

UN SOMBRE TABLEAU

Au delà de l'examen de chaque poste pris séparément, le tableau d'ensemble est malheureusement éloquent. La régression est générale par rapport au budget initial de 1980; tout au plus, et dans les meilleurs des cas, l'augmentation rejoint-elle l'inflation — par exemple pour l'enseignement universitaire, et par voie de conséquence, pour le FNRS. Mais les activités de recherche pure, qu'elles soient fondamentales ou appliquées, sont systématiquement réduites: les fonds associés au FNRS (IISN et FRFC surtout), les crédits pour le développement technologique (— 3,57 % !), et les collaborations internationales sont dans le colimateur du gouvernement. Il est clair aussi qu'il s'agit bien de diminution d'ensemble, et qu'aucune nouvelle orientation ne vient relayer les secteurs frappés. La seule ligne directrice qui ressort est la volonté de faire des économies. Et en attendant, comme l'écrivait « Le Soir » du 1^{er} décembre 1980, « *notre politique scientifique attend dans le brouillard et l'incohérence* ».

Du côté des forces progressistes, et plus particulièrement des organisations syndicales, il y a déjà longtemps qu'on exige la création d'un Institut National de la Recherche Scientifique (INRS). Il devrait évidemment être doté de moyens, et à ce niveau, le problème n'est pas résolu par un changement dans le mode d'organisation. Mais nous croyons cependant que cette revendication se justifie plus que jamais, pour les raisons suivantes :

1) financièrement, on y verrait plus clair. Actuellement, la dispersion est effrayante: sont concernés les départements de l'Education nationale, de la Culture, de la Défense nationale, des Affaires économiques, de l'Agriculture, des Travaux publics, du Premier Ministre, des Affaires étrangères, de la Coopération au développement, de la Santé publique, des Communications, de la Prévoyance sociale, de l'Intérieur, de la Justice, et de l'Emploi et travail. Aucun autre.

A l'intérieur de chaque département ministériel, la tentation existe de faire glisser des crédits de recherche vers des dépenses plus courantes, donc de détourner partiellement ces crédits. Cela ne serait plus le cas dans le cadre d'un Institut.

2) l'INRS serait l'employeur des chercheurs et techniciens, ce qui rendrait enfin possible la mise sur pied d'un statut du personnel de la recherche, dont on parle depuis quinze ans.

3) les pouvoirs publics disposeraient d'un instrument pour mener une politique scientifique.

Ce troisième argument mérite qu'on s'y arrête, car il est moins évident qu'il y paraît. Avons-nous, en effet, besoin d'une politique scientifique délibérée de la part de l'Etat ?

RÉPUBLIQUE OU DICTATURE ?

Naïve à première vue, cette question débouche sur d'autres interrogations quant à la possibilité de planifier un travail de recherche scientifique; elle a été au centre de bien des débats, depuis le début du siècle. La réponse traditionnellement dominante dans les milieux scientifiques, tout en admettant (et en réclamant) des interventions de l'Etat, est négative, et insiste sur le partage des responsabilités, variante de la

division du travail : le développement de la science, c'est l'affaire des savants, et d'eux seuls. Toute autre attitude des pouvoirs publics serait, dans cette optique, profondément dommageable. Reste le domaine de l'application, où l'Etat pourrait (et devrait) se déployer de manière à valoriser socialement les résultats des recherches. C'est cette vision qui fonde la séparation science fondamentale/science appliquée.

L'histoire du développement scientifique au XX^e siècle contredit, nous semble-t-il, cette image d'Épinal. Les avancées décisives de la physique de l'infiniment petit sont aussi le résultat des choix politiques des États où cette physique a été développée. La taille gigantesque de quelques laboratoires de physique en témoigne.

Plutôt que l'habituel clivage fondamental/appliqué, la distinction qu'opère la législation belge nous paraît mieux justifiée, quand elle parle de recherche à l'initiative des chercheurs (coordonnée ou libre) et de recherche à l'initiative des pouvoirs publics (orientée). Mieux justifiée dans la mesure où il est par exemple patent que le programme sur la pollution des eaux, développé à l'initiative du gouvernement, a impliqué des recherches qui ne sont en rien des « applications ». Plus généralement, on peut d'ailleurs déceler à ce point de vue une évolution très nette de l'attitude de l'État en examinant les instances responsables de la politique scientifique. Les plus anciennes d'entre elles, notamment des fonds associés au FNRS, comme l'IISN et le Fonds de Recherche scientifique médicale, sont sectorielles et leur champ d'action est essentiellement défini par une discipline scientifique. Plus récemment, on a vu se mettre en place des organes nettement plus centralisés, dont les actions concertées de recherche et les programmes d'initiative gouvernementale sont représentatifs. Mais cette évolution a conduit, faute de communication réelle entre la communauté scientifique et le pouvoir, à « un système (qui) cumule tous les défauts que l'on peut craindre : ceux de la République des Savants et ceux de la planification autoritaire. Nous avons à la fois l'anarchie dans les projets de recherche et l'arbitraire autoritaire des décisions de subvention » (9). Sans parler de la détérioration du statut social des chercheurs qui a accompagné ce glissement : la sécurité d'emploi existe encore bien moins pour les chercheurs impliqués dans les recherches « centralisées » que pour ceux qui dépendent des fondations.

DÉVELOPPER ET COMMUNIQUER

Sans pénétrer davantage dans le débat de fond sur la possibilité et le bien-fondé d'une planification des activités de recherche — les quelques indications qui figurent ici sont bien trop fragmentaires pour y prétendre —, les temps nous semblent mûrs, et pas d'hier, pour que l'intervention publique dans la recherche scientifique soit dotée d'organes qui la rendent plus efficiente tout en organisant les droits de ceux qui la font.

C'est dans cette optique que nous plaignons pour l'INRS. D'autant que le développement des sciences elles-mêmes bouscule allégrement les séparations entre disciplines (et dans les universités, les frontières facultaires) : dans des périodes où les théories scientifiques sont relati-

(9) S. Pahaut, I. Stengers, E. Sznycer, *Critique régionale* 3, p. 178 (octobre 1980).

vement stabilisées et où elles permettent de résoudre davantage de problèmes qu'elles ne posent de questions, il peut être raisonnable de tabler sur un développement « automatique » des diverses disciplines. Mais il n'en va sans doute pas de même en période de mutation théorique, où une sollicitation sociale extérieure peut éventuellement établir des axes de recherche productifs et nouveaux.

Mener une politique scientifique, c'est évidemment organiser le développement à partir de recherches abouties, mais ce n'est pas que cela. C'est aussi mettre en place tout un réseau de relations qui permette de sortir les chercheurs de leur tour d'ivoire, en instaurant une dialectique entre la recherche et ses retombées, en faisant passer entre la communauté scientifique et le corps social une « communication proprement dite, avec la rationalité critique qu'elle suppose » (9). Un tel objectif suppose à la fois un changement d'attitude des chercheurs eux-mêmes par la mise en cause d'un certain corporatisme élitaire, et une mise en accord des propos et des actes du gouvernement, qui, tout en proclamant la recherche secteur prioritaire pour notre avenir, la réduit à la misère et la démantèle.

APPENDICE : **D'UN BUDGET ÉTRIFIÉ À LA QUÊTE D'EXPÉDIENTS**

L'évolution du budget des universités montre à l'évidence que la part des salaires y est de plus en plus importante : en 1979, elle représentait 80 % à Liège, 78 % à l'UCL, 79 % à l'ULB (1). La loi de 1971, qui a d'emblée grossièrement sous-estimé le cadre du personnel administratif, technique et de gestion, organise de la sorte une pression sur l'emploi, à laquelle les organisations syndicales résistent tant bien que mal, au coup par coup, en préservant finalement davantage les droits des travailleurs que le volume de l'emploi.

Concrètement, il résulte de cette répartition budgétaire que les restrictions pèsent très lourdement sur le budget de fonctionnement. Ainsi, une restriction globale de 2 % représente 10 % du fonctionnement, dans lequel les frais de chauffage, par exemple, sont non seulement incompressibles, mais au contraire augmentent très rapidement.

La Faculté polytechnique de Mons connaît depuis 1978 et le vote de la loi « anti-crise » d'importantes difficultés de ce type : son budget de fonctionnement annuel est passé de 20 millions en 1978 à 9 millions de francs en 1979 ! Concrètement, il est impossible de combler un tel manque à gagner autrement qu'en faisant appel à des crédits extérieurs, et par exemple en passant des contrats de recherche avec des firmes privées.

Il est intéressant d'examiner le contenu de tels contrats. Un vent favorable nous a amené celui que la Faculté polytechnique de Mons a passé en 1979 avec une firme d'électronique, la GTE-ATEA, pour développer un système de téléphonie digitale moderne.

(1) Réponse du Ministre de l'Éducation Nationale à la question parlementaire n° 145 du député L. Van Geyt.

Commençons par l'aspect financier du problème : la firme paiera à la Faculté une somme de 1 million 930.000 F, représentant des frais d'équipement et de déplacement estimés à 930.000 F et un million de « bénéfice » pour la Faculté. Les guillemets qui encadrent le mot bénéfice s'y trouvent parce qu'il faut remarquer que les frais salariaux sont totalement ignorés. Or, ce contrat est prévu pour une durée de deux ans, et concerne six personnes, dont la rémunération pendant cette période sera de l'ordre de ou supérieur à 12 millions. Le montant du « bénéfice » sera donc dépassé dès lors que les chercheurs et techniciens concernés consacreront plus d'un douzième de leur temps à cette recherche, ou encore s'ils y passent plus d'un mois par an : le contraire nous surprendrait fort, même s'il est clair que nous ne prétendons pas que tout le temps y passera !

En fin de compte, en passant ce contrat, la Faculté polytechnique de Mons résoud donc certaines de ses difficultés de fonctionnement en louant au privé les services hautement spécialisés de chercheurs et techniciens dont la rémunération — et rappelons-le, les salaires représentent 80 % du budget — est à charge de la collectivité.

L'autre aspect qui vaut d'être relevé a trait à l'utilisation du résultat des recherches, et aux modalités prévues pour la régler. Toute publication est soumise à l'autorisation préalable de la direction de GTE-ATEA. A la limite, si celle-ci décide de garder secrets les résultats, il sera impossible aux chercheurs concernés de valoriser leur travail pour la suite de leur carrière, ou pour être éventuellement nommés, s'ils ne le sont pas encore. Plus fondamentalement, les chercheurs « s'engagent à céder et à transférer à GTE leurs droits dans toutes inventions, améliorations ou créations dont ils seraient devenus les auteurs ou co-auteurs tant en cours d'exécution du contrat de sous-traitance d'études qu'au cours des 12 mois qui suivent sa cessation, et qui se rapportent directement ou indirectement aux problèmes qui font l'objet du présent contrat. Tous les droits qui découlent de demandes de brevet ou de brevets y afférant, et ce dans quelque pays que ce soit, sont dans la même mesure la propriété de GTE ». On ne pourrait être plus clair : les vrais profits d'inventions faites par les chercheurs dont la force de travail est payée par des fonds publics iront au privé, en échange d'une participation au financement de l'équipement.

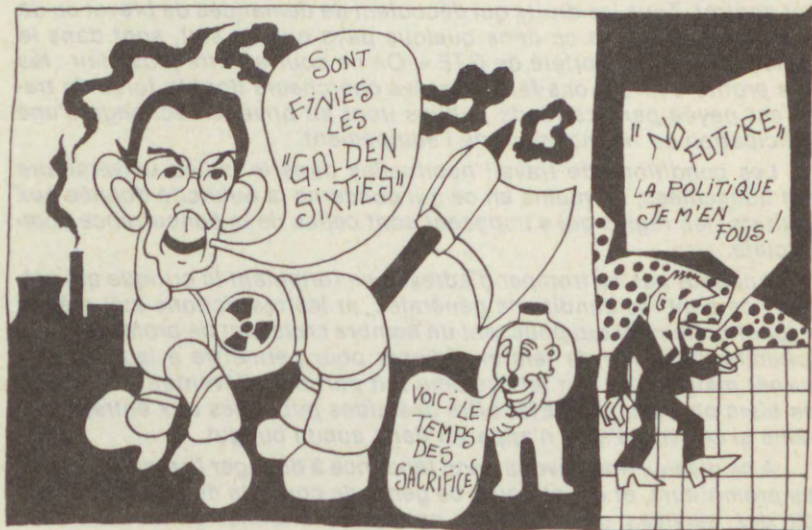
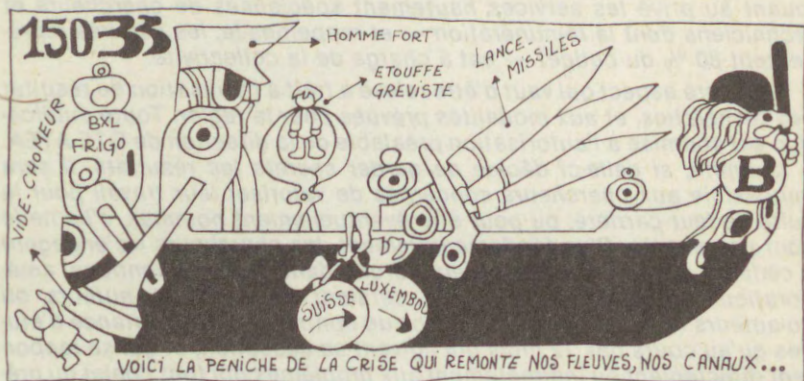
Les conditions de travail habituelles dans le milieu universitaire sont bousculées, au moins en ce qui concerne la publicité donnée aux résultats ; les règles qui s'imposent sont celles de la concurrence commerciale.

Il ne faut pas se tromper d'adresse en formulant la critique qui précède : ce sont les conditions générales, et les restrictions aux crédits de fonctionnement qui poussent un nombre croissant de promoteurs de recherche à choisir de tels expédients pour permettre à leur labo de tourner malgré tout. Un tel système fait partie de l'éventail très ouvert des biais par lesquels l'Etat offre des aides publiques aux entreprises, même si ce type d'aide n'apparaît dans aucun budget.

A ce niveau, nous avons donc tendance à décharger la responsabilité des promoteurs, et à distinguer ce genre de contrats de la situation qui voit des services universitaires entiers fonctionner comme bureaux

d'étude d'une entreprise. Dans ce cas — dont des exemples étaient bien connus dès avant la crise — le détournement est encore bien plus important, et la responsabilité du chef de service est évidente.

Les orientations de recherche sont bien sûr soumises aux effets de cette politique, ou plutôt de ce laisser-aller. Si la situation des services contraints de se louer au privé n'est pas rose, que dire de ceux que la nature de leurs recherches prive de cette possibilité ! Les domaines de recherche qui ne sont pas immédiatement rentables seront, par ce mécanisme, réduits à la part congrue, et un déplacement s'opère qui laisse peu de place aux recherches fondamentales, dont les retombées ne peuvent exister qu'à long terme.



Pour une histoire de Belgique sans mythes nationalistes et sans parcellisations dissolvantes

Cet article résulte des travaux menés au cours de ces derniers mois par le Collectif d'histoire et d'études marxistes (CHEMA). Claire Billen a fourni un premier résumé de ces travaux dans les Cahiers Marxistes (n° 88, novembre 1980). Giovanni Carpinelli a conçu un plan pour un nouvel article sur l'histoire de Belgique et l'œuvre de Henri Pirenne. Ce plan a été largement discuté au sein du CHEMA et il a fourni la trame du présent article rédigé par Jean-Jacques Heirwegh.

Aucun historien ne peut se flatter de créer une œuvre définitive. Si les œuvres d'érudition pure, dont l'école historique belge n'a pas été avare, peuvent subsister longtemps sans retenir l'attention publique et, a fortiori, sans subir l'assaut des critiques, il est clair que la qualité des travaux historiques de synthèse — c'est-à-dire, pour ce qui nous concerne, les travaux scientifiques construits à partir d'une documentation solide et sérieuse — peut d'une certaine manière se mesurer par l'accueil que le public leur accorde.

POURQUOI PARTIR DE PIRENNE ?

Dès lors, on peut classer l'*Histoire de Belgique*, œuvre maîtresse de Henri Pirenne (1862-1935), pensée et écrite au début de ce siècle, parmi les sommets des travaux historiques. Pendant des décennies, la Belgique officielle a rendu un hommage exceptionnel à cet historien de la nation, tandis que le monde scientifique européen a accordé, et accorde toujours à bon droit, une attention particulière aux ouvrages de l'historien belge (1).

(1) Voir, par exemple, l'article *Pirenne(Henri)* dans *La Nouvelle Histoire* (sous la direction de Jacques Le Goff), Retz (Les Encyclopédies du Savoir Moderne), Paris, 1978.

Il serait mesquin de critiquer Pirenne et son œuvre sans dire et répéter que cet historien a été le seul à réaliser un travail d'une telle qualité et richesse. Il fut le premier et probablement le dernier à avoir livré une étude globale de cette histoire, qui témoigne autant de puissance dans la synthèse que de subtilité dans l'articulation. Après lui, ceux qui eurent l'ambition d'écrire des « histoires de Belgique » font piètre figure (F. Van Kalken, G.-H. Dumont, etc.). On ne retrouve plus, en règle générale, cette vision globale qui caractérise la fameuse *Histoire de Belgique*. Elle a dû incontestablement céder le pas à des histoires institutionnelles (Th. Luyckx) ou à des visions morcelées et/ou régionalistes qui privilégient l'une ou l'autre époque historique ou se concentrent sur l'étude du passé de l'un ou de l'autre des territoires flamand, wallon et/ou bruxellois.

Il existe des *Histoires de Belgique* antérieures à l'œuvre de Pirenne, et on ne peut affirmer que ce dernier « inventa » la Belgique comme champ de recherche historique, mais il se fait que seul Pirenne a pu élever cette histoire, objet nécessaire d'une étude après la proclamation de l'indépendance, à un niveau inégalé avant et après lui. Cette constatation n'est pas qu'une simple affaire de circonstances. Au début du XX^e siècle, un historien quelconque aurait pu sans nul doute être appelé à rédiger une « histoire de la nation » répondant aux vœux d'une bourgeoisie belgiciste et éclairée. Mais, celui qui mena cette œuvre à bien n'était pas précisément un historien quelconque. Il ne suffit donc pas de taxer Pirenne de porte-plume de cette bourgeoisie « éclairée » et belgiciste pour jeter son travail aux oubliettes. On oubliera plusieurs de ses prédécesseurs et ses épigones ne seront plus cités que pour mémoire. Pirenne est d'une autre trempe... Au moment où la critique de son œuvre s'impose à nous, nous garderons en mémoire cette prudente réflexion : qu'on la juge dépassée, bourgeoise ou quasi archéologique, cette œuvre doit être lue pour nous inciter à penser plus juste et à faire mieux, si nous en sommes capables.

POUR UNE CRITIQUE MATÉRIALISTE DE PIRENNE

Avant d'entreprendre cette critique, il faut tenir compte de quelques remarques préliminaires.

La spécialisation des connaissances s'est incontestablement accrue depuis l'époque de Pirenne. Il est aujourd'hui presque impossible d'embrasser toute l'étendue du domaine historique exploré par cet historien. Quoiqu'à regret — et non sans crainte, nous nous en expliquerons plus loin —, il nous faut remettre à des spécialistes le soin de rectifier ou de corriger les vues de Pirenne relatives à un certain nombre de périodes historiques. Notre regret est d'autant plus vif que nous avons le sentiment qu'un relatif rétrécissement des connaissances a été accepté par les historiens de métier depuis l'époque où Pirenne et certains de ses contemporains pouvaient, sans complexe ni ridicule, parcourir l'étude d'une question « depuis la préhistoire jusqu'à nos jours ». Sans nourrir une vaine nostalgie de l'encyclopédisme d'antan, nous ressentons la crainte d'un appauvrissement du savoir qui a pour conséquence de parcelliser irrémédiablement nos connaissances et, partant, de nous priver de la faculté de juger par nous-mêmes des fai-

blesses et des qualités de l'œuvre de Pirenne pour toutes les périodes qu'il osa étudier. Nous savons, en effet, que les spécialistes (préhistoriens, antiquistes, médiévistes, modernistes, contemporanéistes... et leurs divers sous-groupes), forts de leur savoir réservé, expriment des jugements ou des verdicts critiques inversement proportionnels à l'étendue de leurs compétences. En d'autres termes, pour le spécialiste, l'étroitesse de vue est un danger permanent. Or, rien n'est plus facile que de « démolir » Pirenne « par tranches », en s'attaquant à des chapitres limités et isolés de son œuvre ! Une critique érudite et « matérialiste » — au sens vulgaire du mot — y trouvera trop aisément son compte. Tel n'est pas notre propos. Nous croyons, en effet, qu'il n'est pas impérieusement nécessaire de posséder des connaissances précises sur chaque période historique pour comprendre — et ensuite critiquer — les vues de Pirenne, telles qu'il les exprima dans son œuvre et dans son *Histoire de Belgique* en particulier.

Voyons en quoi les choix théoriques fondamentaux et la vision idéologique sous-jacente de cet historien ont donné une cohérence remarquable à son œuvre. A partir de cette brève analyse, il s'agira d'indiquer les voies possibles d'une histoire de Belgique qui oserait porter ce nom sans crainte de plagier Pirenne et qui tirerait sa nouvelle cohérence d'un rapport fécond avec les idées et les thèmes proposés par la vision marxiste de l'histoire.

La lecture attentive de l'*Histoire de Belgique* doit surmonter une ambiguïté fondamentale : celle qui naît d'une comparaison entre la problématique réellement étudiée par l'historien et la problématique énoncée par ce dernier. Un exemple concret nous fera comprendre la nature de cette ambiguïté.

Presque tous les tomes de cette *Histoire* passent de manière imperceptible de l'examen de problèmes effectifs (qui avaient un sens à leur époque) à celui de questions marquées par une large part de distorsion idéologique. Il ne s'agit pas ici de plats anachronismes comme on en rencontre tant dans de médiocres livres d'histoire.

Lorsque Pirenne revient au fil conducteur de son *Histoire* — la formation de la nation belge —, il procède généralement par amalgame.

Dressant le tableau des Pays-Bas au XVI^e siècle, Pirenne montre — avec un grand talent — l'essor économique du territoire et il aboutit d'abord à la conclusion de l'existence des Pays-Bas en tant que nation. Mais aussitôt, les dix-sept provinces se révoltent contre une politique qui sert, avant tout, la grandeur de l'Espagne où règne Philippe II qui « n'aime pas les Belges » (sic) et dont la voracité fiscale est contraire aux intérêts capitalistes qui ont tendance à dominer dans les Pays-Bas. Voilà la cause essentielle de la Révolution et du nouvel éveil de la Nation. Avec ce schéma des événements, la scission du Nord est très peu compréhensible, d'autant que la nature sociale et économique de ces provinces-là est à peine décrite. Ce schéma impose inévitablement le recours à l'explication des événements par des faits militaires, géographiques et par l'intransigeance religieuse des calvinistes. Chemin faisant, Pirenne a éclipsé le problème de la scission en affirmant, sans véritable démonstration, l'existence d'une seule nation qui, dès le XVI^e

siècle, *devait* produire la Belgique ou qui était déjà constituée à cette époque avec toutes ses caractéristiques propres.

Jan Dhondt, grand historien gantois et d'opinion socialiste, n'était pas fondamentalement heurté par la façon pirenienne d'aborder le problème : « *On sent bien*, écrivait-il dans son *Histoire de Belgique* (2), *que la conscience nationale dans la seconde moitié du XVI^e siècle était une conscience nationale " des Pays-Bas ", mais enfin, toute l'évolution à partir de 1585* (date de la chute d'Anvers qui marque le couronnement de la campagne militaire de Farnèse) *va inflexiblement vers une différenciation toujours plus profonde entre le Nord et le Sud, et cela (...) dans un climat d'hostilité et de guerre* ». Si l'existence d'une « conscience nationale » des Pays-Bas — évoquée par Dhondt dans la citation qui précède — n'est pas démontrée, on peut accepter l'idée que les différences s'affirment de plus en plus entre les territoires du Nord et du Sud. Pour en revenir à Pirenne, ce dernier affirmera, par un « glissement » continu dans son discours, l'existence d'un espace « belge » (question ouverte et à débattre) menant, en ligne plus ou moins directe, à une « nation » belge (déjà née, en formation ou à venir... Pirenne, qui savait écrire, mélange alors les temps et les conjuges selon ses sentiments et non selon la grammaire). Là, il y a, pour tout esprit sérieux, un coup de pouce qui transforme une question pertinente en démonstration hautement hypothétique.

Ces « glissements » sont fréquents dans l'œuvre de Pirenne. A vrai dire, il serait exagéré d'imputer à l'historien une intention maligne et préméditée qui l'aurait poussé à travestir la réalité historique ou à l'accommoder à tout prix avec la thèse essentielle de son œuvre. S'il fallait aujourd'hui traîner Pirenne devant un tribunal (imaginaire, précisons-le), l'avocat de sa cause pourrait plaider la « force irrésistible » qui aurait entraîné son client à tenir des discours teintés d'anachronisme. En d'autres termes, Pirenne fut le défenseur talentueux d'une thèse — nul ne le nie de nos jours —, aveuglément reçue à son époque dans une large partie de l'opinion et aujourd'hui fort décriée... mais, au-delà de cette évidence, on doit s'interroger sur le bagage de connaissances et de concepts utilisés par l'historien « libéral - belge - unitariste » auquel nous devons cette *Histoire de Belgique*. Au point de vue de la connaissance historique, du savoir culturel et de la pensée reçue dans les milieux les plus cultivés de l'époque, Pirenne tenait une place prééminente et même audacieuse. Sa formation universitaire et intellectuelle au sens large était d'un très haut niveau. Bourgeoise, à coup sûr, avec toutes les caractéristiques mentales propres à cette appartenance sociale. Avec ses mépris, ses préjugés (3), ses enthousiasmes et ses silences...

Marx disait qu'il n'avait pas « inventé » la lutte des classes et qu'il n'était pas le premier à la voir à l'œuvre dans l'histoire. Pirenne — qui, entre parenthèses, devait avoir au moins une connaissance « bour-

(2) Collection *Que sais-je ?*, n° 319, 1963.

(3) Marcel Liebman en a cité des exemples flagrants dans son récent ouvrage sur les *Socialistes belges (1885-1914)*. Ajoutons cependant que l'œuvre de Pirenne fut fort respectée et même encensée dans l'intelligentsia du P.O.B. (de gauche ou de droite, progressiste marxiste ou d'extraction libérale).

geoise » du marxisme et une relative familiarité avec le « Kathedersozialismus » de son époque — savait, comme beaucoup d'historiens du XIX^e siècle, qu'il existait une réalité historique de lutte entre les classes. Il savait aussi que cette lutte jouait un rôle moteur (sinon le rôle moteur) dans l'histoire. Il chercha donc à en discerner l'évolution et les caractères dans l'histoire de Belgique. C'est là un mérite incontestable de son œuvre. Nous pouvons croire que cette vision de l'histoire, déjà audacieuse dans le monde universitaire belge des confins du XIX^e et du XX^e siècle, a donné à certaines parties de l'œuvre de Pirenne une force considérable. Mais il est évident que la clairvoyance de Pirenne, celle qui lui fait découvrir à juste titre les ressorts de la lutte des classes dans divers épisodes de l'histoire de Belgique, que cette clairvoyance donc ne peut dépasser certaines limites. L'analyse de Pirenne, qui a tendance à magnifier à chaque occasion le rôle d'une bourgeoisie éclairée et entreprenante — et cela dès l'essor des communes flamandes —, aime à charger cette bourgeoisie d'une mission continue et progresse dans l'histoire. Cette bourgeoisie, celle que Pirenne chérissait — et non la bourgeoisie qui vécut et survécut dans les corporations de l'Ancien Régime —, devient la représentante par excellence de toutes les classes confondues, du peuple tout entier. à chaque fois que dans l'histoire du pays naît un mouvement d'affirmation nationale. Alors Pirenne développe une image triomphante, majestueuse et glorieuse du peuple belge, uni dans l'accomplissement d'un devoir national qui transcende ou annule toutes les distinctions de classes dont l'auteur nous a donné précédemment des descriptions parfois géniales. Le peuple est alors identifié à un ensemble cohérent dirigé par une « classe générale », la bourgeoisie. Cette opinion de Pirenne est à la fois vraie et fausse. Vraie parce que la bourgeoisie a pu être, en certaines circonstances historiques, porteuse d'intérêts qui la dépassaient. Fausse parce que cette aspiration de la bourgeoisie à l'hégémonie sociale n'annule pas la réalité de la lutte de classes.

Mais le peuple souvent se trompe ou est trompé, jette des pierres dans les vitres des maisons bourgeoises, oublie sa mission nationale pour chercher dans le passé des solutions à ses problèmes. Alors, le peuple redevient populace, et Pirenne prend instantanément la défense de la bourgeoisie responsable contre les obstacles, même d'origine populaire, qui se dressent contre son aspiration à l'hégémonie sociale et économique. Cette empreinte typiquement bourgeoise de la pensée de Pirenne frappe de manière brutale le lecteur marxiste de son œuvre. On observera toutefois que l'historien en question utilise un grand nombre d'autres concepts dont le caractère inachevé ou ambigu peut inspirer une trop grande confiance. Pour Pirenne, il est évident que la civilisation belge existe depuis... très longtemps. Cette évidence tient du postulat et de la profession de foi dans son œuvre. Les idéologues démocrates ou socialistes ont peut-être été tentés d'accepter sans critique cette affirmation de Pirenne et de lui conférer le statut de vérité incontestable. Pourquoi ? Il semble que, dans les milieux démocratiques et socialistes, ce consentement spontané donné au postulat conceptuel de Pirenne se soit formé par un réflexe « unitariste », ou plus exactement par la tendance naturelle d'affirmer une unité populaire, une cohésion séculaire de tout le peuple belge dans sa lutte pour la conquête

des libertés. Quant à la « culture » belge qui unit le génie propre aux deux « races » qui peuplent le territoire national, elle doit effacer les tendances impérialistes de nos voisins dans le domaine des productions de l'esprit et affirmer une fois encore une spécificité belge archi-séculaire.

Il est clair que la « belgitude » comme état d'esprit — notion qui mobilise peut-être abusivement nombre de littérateurs actuels du pays — n'avait pas vraiment de sens pour Pirenne. Toutes les productions littéraires et artistiques de valeur qui virent le jour dans notre pays sont mobilisées par Pirenne dans le sens de sa thèse. Il ajoutera volontiers au tableau de la culture belge des noms totalement oubliés, s'il peut, d'une manière ou d'une autre, les donner au lecteur comme des illustrations d'un esprit particulier à la Belgique. Il n'est pas insignifiant d'ajouter que, selon lui, cet « esprit » est attentif aux courants de pensée venus de l'extérieur et que, à chaque époque, il se prête spontanément à des interprétations humanistes et tolérantes des théories philosophiques, artistiques et religieuses en vigueur. Cette conception des choses, très « libérale » dans le sens élevé du terme, a malheureusement tendance à sombrer quelquefois dans la glorification d'une « *middelmatigheid* » belge. En effet, Pirenne ne parvient pas toujours à distinguer clairement ce qui appartient aux idéaux de l'humanisme et de la tolérance — et pourquoi, au fond, la Belgique aurait-elle été démunie de représentants valables de cette tendance? — des formes d'idéologie assez paresseuses qui tiennent pour impartiales et objectives les idées les moins compromettantes ou les plus laxistes.

Il ressort de tout ce qui précède que l'idéologie tient une part énorme dans l'*Histoire de Belgique* de Pirenne. Et ce n'est point là ce qui nous dérange le plus. Toutefois, après tant de pâles redites du discours pirenien, tant de plagiats que l'on trouve dans les manuels d'*Histoire de Belgique*, il semble opportun de reprendre l'*Histoire* de Pirenne, chapitre après chapitre, et d'y déceler cette part d'idéologie dans l'organisation même du texte et dans le langage. Cet exercice n'est pas vain. On pourrait le reproduire pour toute une série d'extraits de l'*Histoire de Belgique*. Et ce n'est pas sans surprise que l'on constatera combien les épigones de Pirenne ont affadi ses analyses, sans avoir en toutes circonstances l'excuse d'une bonne intention didactique ou vulgarisatrice. Il suffit, à ce propos, de citer le jugement de Pirenne sur la personnalité d'Anneessens (4) qu'il condamne — même s'il insiste sur sa droiture de caractère et s'il désapprouve moralement son exécution —, car ce doyen de corporation défendait une cause anachronique, « *rêvant de ressusciter l'indépendance urbaine du moyen âge en pleine époque monarchique, de reconstituer les privilèges urbains au détriment de l'Etat, de réduire un empereur au rôle d'un simple duc de Brabant obligé à se laisser dicter la loi par des corporations d'artisans* ». Pirenne écrivait ces lignes en 1921... ce qui n'a pas empêché ses successeurs d'escamoter le verdict sévère de l'historien et de mettre en exergue le martyr du « héros des libertés belges » qui périt à l'échafaud en 1719.

(4) Voir l'article de Suzanne Tassier, *Anneessens — Les variations d'un thème historique*, in *Idées et profils du XVIII^e siècle*, 1944.

UNE QUESTION CRUCIALE : LA PÉRIODISATION

Dans un article précédent, intitulé « *Une histoire de Belgique aujourd'hui ?* », Claire Billen a mis l'accent sur le problème de la périodisation. Nous n'y reviendrons que de manière succincte.

Tout Belge contemporain est en droit de se poser la question suivante : depuis quand une histoire de Belgique ? Il est clair que la réponse (ou, plus exactement, les réponses) de Pirenne ne peut (peuvent) plus nous satisfaire. Il semble donc nécessaire de lancer quelques hypothèses et d'introduire quelques distinctions en cette matière.

On peut, tout d'abord, concevoir une histoire de Belgique comme l'histoire d'un territoire parmi d'autres (ou, plus exactement, d'une partie d'un territoire plus vaste, situé grosso modo entre le Rhin et l'Escaut) et entreprendre l'étude des traces anciennes de l'occupation humaine de cette région. L'homme de Spy, le Nervien et Ambiorix, chef des Eburons, appartiennent sans problème à une histoire de Belgique ainsi conçue.

Il nous est ensuite loisible d'entreprendre une histoire de Belgique vue comme l'histoire d'un espace économique et social plus ou moins homogène. Il convient tout aussitôt de fixer, au moins de manière approximative, une période d'origine à cette histoire-là et de l'inscrire dans des frontières « naturelles » — pour autant qu'elles existent — ou politiques.

Ces questions-là sont loin d'être tranchées. Un courant historiographique bien représenté a tendance à faire remonter l'histoire de Belgique, ainsi sommairement définie, à l'époque bourguignonne (c'est-à-dire à l'époque où de grandes zones du territoire belge actuel font partie des « pays de par deçà » des ducs de Bourgogne). A cet égard, point n'est besoin de faire appel à cette phrase souvent citée de Juste Lipse qui qualifia Philippe le Bon de « *conditor Belgii* ». Les critères de cette vision économique et sociale de l'histoire de Belgique ne prennent pas appui sur des considérations de nature strictement politique ou dynastique. Les Pays-Bas bourguignons semblent former — imparfaitement, il est vrai — un espace dont la richesse et la variété des ressources et des activités économiques justifient d'une certaine cohérence qui, elle-même, explique la volonté des puissances de l'époque de s'assurer le contrôle de tout ou partie de cet ensemble de territoires et de principautés d'origine féodale. Il ne s'agit ici que d'une hypothèse. Elle semble toutefois pouvoir prendre appui sur des fondements objectifs et, en tout cas, défendables au point de vue scientifique.

Les deux façons, citées ci-dessus, de concevoir une histoire de Belgique ne sont pas les seules que nous puissions prendre en considération. Pirenne illustre son *Histoire* d'une « vérité » qu'il croyait évidente, à savoir l'existence d'une « civilisation belge ». Il est vrai que cette conception pirenienne peut provoquer, de nos jours, certains sourires narquois. Toutefois, même si nous croyons aujourd'hui que Pirenne a accordé une importance excessive à cette thèse qu'il a assortie d'illustrations « historiques » peu convaincantes, on peut malgré tout concevoir une *Histoire de Belgique* qui ne rejeterait pas l'idée d'une « civilisation » commune aux régions et pays de la Belgique actuelle (sans tenir

compte, bien sûr, de l'emplacement exact de ses bornes frontières). Cette histoire de la « civilisation », probablement l'une des plus difficiles à écrire sans anachronismes, pourrait entretenir un rapport fécond avec l'étude anthropologique. Elle embrasserait une foule de données historiques et sociologiques en vue de répondre à ces questions que l'on croit parfois naïves ou pittoresques quand elles sont formulées par des personnes étrangères à la Belgique actuelle. Ces personnes s'interrogent, par exemple, sur l'attachement d'un bon nombre de nos compatriotes au maintien des institutions communales — peut-on, dès lors, parler d'un « esprit communal » propre aux Belges ? — ; elles s'aperçoivent de l'existence de mœurs « typiquement » belges — vaste domaine où, sans jouer au fameux major Thompson, on ne croit pas déchoir en affirmant qu'il y a sans doute un fond de vérité — qui s'étalent dans nos façons de construire de l'habitat en milieu urbain, d'occuper nos loisirs, de vivre nos rapports avec les autorités publiques ou leurs représentants, etc. ; enfin, elles se demandent quelquefois si la mauvaise conscience de nos littérateurs, belgitudiniens ou non, n'est pas due au fait que l'expression artistique privilégiée des Belges se confond(ra)it avec l'expression picturale — la Belgique, terre de peintres et non foyer d'écrivains ? —, etc.

Beaucoup d'autres problèmes peuvent être abordés dans cette optique d'une histoire de la « civilisation ». Mais, attention ! Cette histoire-là doit rejeter les solutions de facilité dont on donnera un exemple caricatural en réponse à la question de savoir si la Belgique est et a toujours été un terre de peintres. La Belgique a (eu) de très grands peintres et, aujourd'hui encore, on voit beaucoup de Belges qui, le dimanche, posent devant eux leurs chevalets pour copier des cartes postales illustrées. Cette observation superficielle ne suffit évidemment pas pour déclarer l'existence d'un trait de mœurs particulier aux Belges. D'une manière générale, il faut démontrer que si la « civilisation » belge n'est pas une chimère, elle a une histoire et, précisons-le, une histoire matérielle dont l'examen se fixe comme but de chercher à partir de quand une coutume quelconque s'impose à des groupes sociaux et régionaux assez vastes pour devenir une forme de comportement typique. Les « mœurs » belges sont aussi les produits d'un passé plus ou moins lointain dont tout historien sérieux peut étudier les caractéristiques sans recourir à ces catégories floues et quasi intemporelles qui ont poussé certains auteurs de manuels à affirmer la présence d'un « genre de vie » national, fait de sentiments, de dispositions spirituelles et/ou de comportements immuables.

Les amateurs de démonstrations rigoureuses croiront peut-être que l'histoire institutionnelle sera finalement le terrain ferme et solide qu'il convient de choisir pour entreprendre une *Histoire de Belgique*. Les historiens belges comptent parmi eux des spécialistes renommés de l'histoire des institutions (citons, parmi d'autres, les noms de Th. Luyckx et de J. Gilissen dont les ouvrages se trouvent heureusement à la disposition d'un large public). Cependant, si l'école historique belge fait bon ménage avec l'histoire institutionnelle, peut-on croire que celle-ci donnera automatiquement à l'histoire de Belgique la garantie d'un passé sans solution de continuité ? Il nous faudra renoncer à cette idée

trop optimiste... mais, il n'en reste pas moins vrai que dans les rapports entre l'individu, le Belge en l'occurrence, et le pouvoir, entre les collectivités et les classes d'une part et les pouvoirs locaux, provinciaux et centraux d'autre part, certaines particularités historiques ont contribué à modeler la situation actuelle de la Belgique au point de vue politique et institutionnel. A nouveau, des questions embarrassantes surgissent. Comme R. Devleeshouwer l'écrivait dans un récent article (sous forme d'interview) (5), « *qu'il y ait des "princes naturels" espagnols ou autrichiens ou que le pays ait été "occupé" par l'Espagne ou l'Autriche, voilà qui rend possible une double lecture du passé* ».

D'où l'impérieuse nécessité de s'interroger sur la nature des rapports entre autochtones (ou, plus exactement, les différentes classes d'autochtones) et le pouvoir des princes qui séjournèrent à Madrid ou à Vienne, sur les relations entre les institutions centrales du gouvernement (établies à Bruxelles dès le XVI^e siècle) et les Etats provinciaux, etc. A quelque niveau qu'on se place — du sommet de l'Etat jusqu'au pouvoir subalterne des communautés locales —, on étudiera évidemment les mécanismes politiques sous tous leurs aspects, sans oublier les rapports de force qui firent et modifièrent le dialogue entre les différents groupes représentés à chaque niveau de l'appareil institutionnel. S'il est tentant de montrer, par exemple, les tensions qui se développèrent entre les Etats provinciaux de l'Ancien Régime et le pouvoir centralisé (et centralisateur) du gouvernement de Bruxelles — et, au-delà, entre ces pouvoirs et le gouvernement supérieur, royal et/ou impérial, lui-même bien organisé dans les capitales madrilène et viennoise —, il semble encore plus intéressant de rendre compte non seulement des raisons profondes qui donnèrent lieu à des conflits, parfois violents, entre les pouvoirs supérieurs et subordonnés, mais encore des circonstances qui, dans le droit et les faits, rendirent tout cet édifice institutionnel relativement stable pendant des décennies. En d'autres termes, de montrer à travers tous les régimes que connut le pays jusqu'où allèrent les prérogatives des Etats, de quels intérêts elles assurèrent la défense, avec quelle force elles purent s'imposer dans le dialogue avec le pouvoir central et/ou princier, etc. Il ne s'agit donc pas de problèmes institutionnels « purs », mais bien de questions qui visent à mieux situer les fondements et les limites d'un apparent consensus entre les différents pouvoirs qui pesèrent sur le pays ou qui en représentèrent des fractions sociales non négligeables. C'est là, nous semble-t-il, un condition nécessaire et préalable à toute étude sur le régime dit représentatif en Belgique. Cette étude devrait donc se poursuivre par l'examen des phénomènes contemporains du parlementarisme et du système des partis en Belgique, ainsi que par une analyse des racines profondes du « constitutionnalisme » belge.

Enfin, sans prétendre épuiser le sujet, il faut ouvrir largement un champ de recherche auquel les marxistes seront sans doute les premiers à apporter toute leur attention, à savoir l'histoire de Belgique vue comme l'histoire d'une formation économique et sociale. Cette histoire

(5) *Quelques questions sur l'histoire et la Belgique. Entretien avec l'historien Robert Devleeshouwer* (propos recueillis par H. Galle et Y. Thanassekos), in *Critique politique*, n° 2, mars-mai 1979.

ne peut être un domaine réservé aux contemporanéistes, même si les problèmes qu'il convient d'étudier en premier lieu se rapportent, au point de vue chronologique, au XVIII^e siècle, aux périodes française et hollandaise et, enfin, à la Belgique indépendante. Dans cette optique, il faut naturellement approfondir l'étude de la formation du marché national (ou du moins des conditions préalables à cette formation) à partir du XVIII^e siècle, repérer les principales voies de la transition entre la société des Pays-Bas méridionaux (et de la Principauté de Liège) d'Ancien Régime et celle de la Belgique industrielle et capitaliste (6), pour en arriver enfin à dresser un tableau satisfaisant de l'évolution économique et sociale qui produisit effectivement, après 1830, une bourgeoisie nationale belge. Chercher à savoir comment l'accumulation primitive du capital créa, au profit de cette bourgeoisie, un terrain favorable au démarrage d'une industrie particulièrement avancée au XIX^e siècle sur le continent européen; déceler comment cette bourgeoisie se trouva aux postes de commande d'un Etat indépendant après une révolution de 1830 qui ne fit pas l'unanimité parmi elle, et voir ce qu'elle fit de cet Etat « minuscule » qui, malgré tout, finit par se « payer » un empire africain (7), etc. Voilà autant d'objectifs qu'une histoire de Belgique ainsi conçue doit se proposer d'atteindre. Voilà nos ambitions. On nous demandera, à juste titre, comment remplir un aussi vaste programme! Le travail qu'il faudrait entreprendre ne serait en tout cas pas privé d'une bibliographie déjà bien étoffée. Parmi les dernières productions relatives à ce sujet, on retiendra l'*Essai sur la révolution industrielle en Belgique (1770-1847)* de P. Lebrun, M. Bruwier, J. Dhondt et G. Hansotte (8) et le numéro de la revue *Contradictions*, publié sur le thème de « *Etat, accumulation du capital et lutte des classes dans l'histoire de Belgique (1830-1980)* », qui sont indubitablement des ouvrages utiles et stimulants, même si l'on peut regretter un certain disparate dans le premier travail cité et des aspects superficiels et péremptoirs dans certains articles de la revue *Contradictions*.

UNE NOUVELLE VISION GLOBALE ET UNE DÉFINITION DES CARACTÈRES PROFONDS DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE

Les paragraphes qui précèdent se sont légèrement écartés du point de départ de notre article. Il est cependant utile de faire la somme

(6) A ce propos, on pourrait certainement tirer profit des vues marxistes sur les transitions du féodalisme au capitalisme, notamment à partir d'une lecture du chapitre XX du livre III du *Capital* (Aperçu historique sur le capital marchand). Par ailleurs, il existe un recueil minutieux des textes de Marx et d'Engels, intitulé *La Belgique. Etat constitutionnel modèle* (Editions Fil du Temps). Malheureusement, les commentaires sont d'un niveau qui est sans commune mesure avec celui des textes reproduits.

(7) L'histoire du colonialisme belge au Congo demanderait de larges développements. Rappelons qu'au début, l'initiative conquérante (mais non désintéressée!) de Léopold II ne fut pas suivie avec beaucoup d'intérêt par la bourgeoisie belge (hormis quelques exceptions notables). Toutefois, dès que les grands industriels et les financiers belges se rendirent compte de l'énorme rentabilité des ressources congolaises, ils s'inquiétèrent de la mainmise royale sur ce vaste territoire d'Afrique que le souverain exploitait de façon insensée. L'initiative privée s'intéressa donc de plus en plus au Congo. Les capitalistes belges eurent les coudees franches au Congo dès la reprise de ce territoire par la Belgique en 1908.

Pour une analyse plus détaillée de ce colonialisme belge, on lira avec profit l'ouvrage de P. Joye et R. Lewin, *Les trusts au Congo*, Bruxelles, 1961.

(8) Premier volume d'une *Histoire quantitative et développement de la Belgique au XIX^e siècle*, prévue en dix tomes et publiée par l'Académie Royale de Belgique.

des hypothèses de travail possibles avant de proposer une nouvelle vision globale de l'histoire de Belgique qui, dépassant celle de Pirenne — la seule qui, selon nous, possède une assise solide —, tenterait d'en dégager les caractères profonds et durables. Répétons-le : il ne s'agit pas de reprendre le discours quasi rituel qui, pendant des décennies, obligea les édiles et les notables du pays à célébrer et à propager une très discutée idéologie des « vertus » nationales. En revanche, il semble que l'on puisse viser comme objectif l'étude des traits durables qui ont laissé une empreinte sur le visage actuel de la Belgique. L'effacement de l'Etat unitariste belge nous fait irrésistiblement songer à la nécessité d'écrire une histoire de l'origine des régionalismes et des particularismes. Partant d'une réflexion de R. Devleeshouwer (9), il serait souhaitable de chercher les racines des particularismes en Belgique, sans invoquer nécessairement une continuité des localismes urbains, communaux et principautaires qui datent d'avant l'occupation française — donc, a fortiori, sans consacrer l'idée d'une Wallonie ou d'une Flandre éternelle —, mais en démontrant la stabilité et l'importance durables des pouvoirs locaux (dont les formes et les compétences furent modifiées au cours de l'évolution historique) tant dans leurs rapports avec la base, les populations et les représentants des intérêts économiques du terroir, que dans leur autonomie relative, de fait et de droit, à l'égard du pouvoir central. De plus, il conviendrait de montrer le fait nouveau — mais déjà historique — des aspirations régionalistes et d'indiquer la rupture qu'elles supposent par rapport au passé lointain de l'Ancien Régime et à la situation, plus proche de nous, qui fut marquée par la constitution d'un Etat unitariste taillé à la mesure d'une véritable bourgeoisie nationale.

D'autres éléments méritent réflexion et étude dans cette vision globale de l'histoire de Belgique que nous nous proposons d'atteindre. Par exemple, la fonction et la nature du parlementarisme belge, l'originalité du rapport de l'Eglise avec l'Etat (surtout après 1830), les caractères de la révolution bourgeoise en Belgique (qui ne se réduisent pas aux « événements » de 1830), etc. L'étude de ces problèmes devrait déboucher sur une réflexion approfondie à propos de la situation spécifique de la Belgique dans l'ensemble européen (et mondial). Cette réflexion nous permettrait d'abord de faire la part des choses entre, d'une part, l'aspect volontariste de l'action des Belges « défenseurs de leur indépendance » — car cette défense et cette indépendance ne furent pas que de vains mots ou de simples alibis —, leur volonté de calfeutrage par rapport aux idées et aux mouvements d'origine étrangère (ou ressentie comme telle), et, d'autre part, la dépendance relative de cette nation belge à l'égard des pays voisins et sa place mineure dans la politique internationale en général. Il importe, en effet, de connaître les causes de la stabilité institutionnelle de l'Etat belge (au moins jusqu'à la première Guerre Mondiale) et de mieux mesurer ce que la révolution bourgeoise en Belgique a dû à une éventuelle importation de l'étranger,

(9) « Quand, en 1830, la Belgique se donne des institutions nouvelles, elle le fait par emprunt à la référence française (...). Mais c'est comme un placage qui ne concorde pas en profondeur avec les structures belges localistes et empiristes. Cela a tenu pendant un siècle. Et puis, insensiblement, apparemment sous la poussée des revendications flamandes — en fait par un retour à une logique plus profonde —, on en est revenu à un passé antérieur ». Cf. note 5.

ce qui nous permettrait ensuite de dissiper cette opinion encore largement répandue qui veut que la Belgique ne soit qu'un produit contingent, plus ou moins toléré par les grandes puissances après 1830. Par ce biais, l'histoire diplomatique pourrait s'intégrer dans une nouvelle vision globale de l'histoire de Belgique et, enfin, la possibilité nous serait offerte de voir quelle part d'autonomie la Belgique a pu acquérir dans sa politique étrangère... à tel point que cette petite nation a finalement développé outre-mer un impérialisme non négligeable dont la nature économique profonde ne fut pas vraiment mal servie par la force politique et diplomatique des souverains et des gouvernements de l'Etat indépendant créé après 1830.

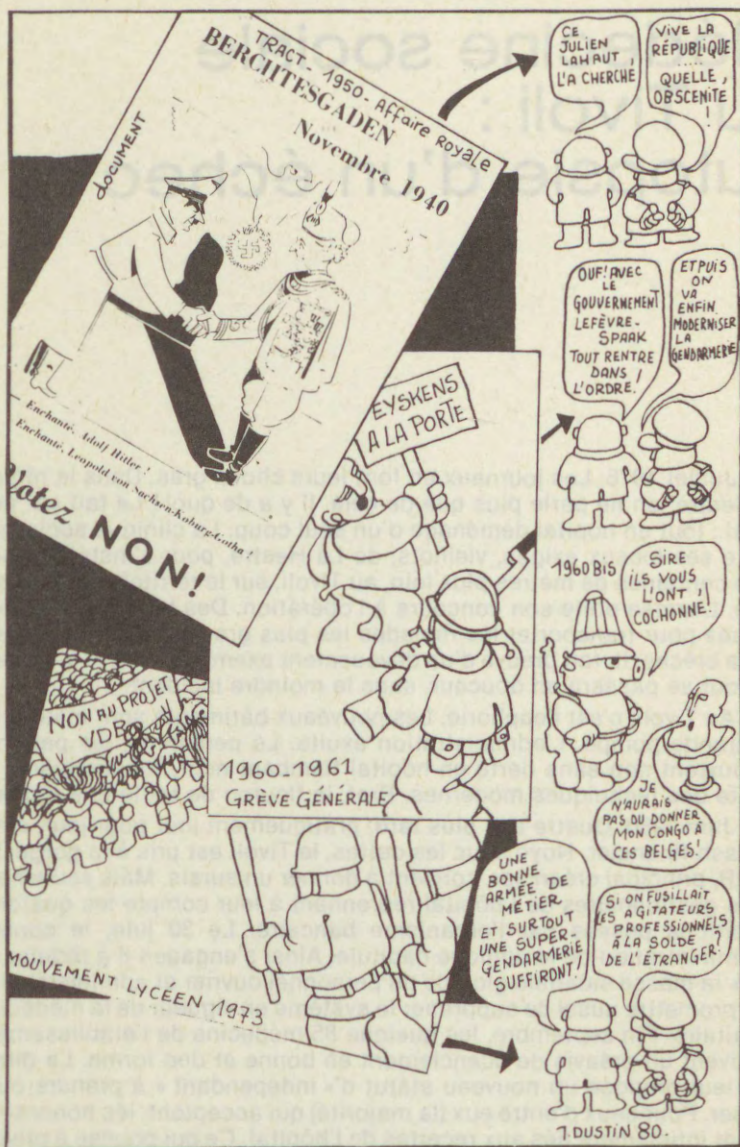
CONCLUSIONS

Il est impossible, en un si bref article, d'énumérer toutes les démarches scientifiques qu'il convient encore de mener à bien dans le cadre d'une histoire de Belgique.

L'ambition du CHEMA était d'abord de relire l'œuvre de Pirenne et d'en explorer les faiblesses — mais aussi les exceptionnelles qualités — afin de proposer une nouvelle problématique relative à l'histoire de Belgique. Ce travail de longue haleine suppose que plusieurs historiens marxistes belges ont la conviction que l'histoire nationale est une dimension nécessaire des recherches à venir. Une histoire nationale sans mythes nationalistes et sans parcellisations dissolvantes, c'est-à-dire une histoire soucieuse de déceler les mécanismes complexes qui jouèrent dans la formation d'un espace belge et de vérifier ensuite, pour ces cent cinquante dernières années, l'évolution des rapports entre l'espace unitaire et les particularismes. Par conséquent, une histoire qui n'ajouterait pas purement et simplement trois « histoires » (wallonne, flamande et bruxelloise) qui se chercheraient elles-mêmes leurs raisons d'être ou de vains titres de gloire depuis la plus haute antiquité. Ce n'est pas d'une simple régionalisation et/ou d'une communautarisation de l'analyse historique qu'il faut attendre la réponse aux questions que nous nous posons, même si cette manière-là d'interroger l'histoire de Belgique en la fragmentant par régions a eu des effets bénéfiques après une période d'engouement excessif pour l'*Histoire de Belgique* proposée par Henri Pirenne.

Si le discours nationaliste de Pirenne vit peut-être ses derniers jours, l'œuvre de cet historien est encore stimulante à divers points de vue. Avant de la juger de manière catégorique, il faut, croyons-nous, la (re)lire et jeter sur elle toute la lumière qu'il convient pour l'analyser correctement. Cette première étape d'un travail plus vaste ne peut et ne doit pas être un simple exercice d'historiographie. Les membres du CHEMA ont eu l'occasion d'entreprendre cette étude approfondie de Pirenne. Tenant compte de travaux plus récents, ils ont remarqué un grand nombre de lacunes dans le renouvellement des recherches relatives à l'histoire de Belgique. C'est pourquoi ils souhaitent faire connaître leurs réflexions et en appeler à la collaboration de tous les lecteurs attentifs de Pirenne. Ce souhait sera concrétisé par un colloque qui se tiendra peu après la clôture des fastes officiels du cent-cinquantième anniversaire de l'indépendance belge. Nous convions dès à présent

tous nos lecteurs à ce colloque dont nous espérons qu'il rendra justice à Pirene tout en ouvrant, le plus largement possible, la voie à des recherches et à des publications qui feront de son œuvre un « classique » et non dans certains domaines l'unique recours de l'historien.



Médecine sociale au Tivoli : autopsie d'un échec

Juillet 1976. Les journaux en font leurs choux gras. Dans la région du Centre, on ne parle plus que de cela. Il y a de quoi ! Le fait est peu banal : tout un hôpital déménage d'un seul coup. La clinique socialiste quitte ses locaux exigus, vieillots, de La Hestre, pour s'installer quelques centaines de mètres plus loin, au Tivoli, sur le territoire de La Louvière. L'armée prête son concours à l'opération. Des hélicoptères sont utilisés pour transporter les malades les plus graves, le personnel est sur la brèche. IL fait preuve d'un dévouement exemplaire. Et — miracle ! —, tout se passera en douceur, sans le moindre incident.

Au Tivoli, c'est l'euphorie. Les nouveaux bâtiments sont inaugurés en grande pompe. L'administration exulte. Le personnel, les patients découvrent non sans fierté un hôpital flambant neuf, fonctionnel, à la pointe des techniques modernes. Bref, le fleuron de toute une région.

Juin 1980. Quatre ans plus tard, pratiquement jour pour jour, c'est le crash financier. Noyé sous les dettes, le Tivoli est pris à la gorge. La CGER, principal créancier, consent à donner un sursis. Mais seulement si les gestionnaires de l'hôpital reprennent à leur compte les quatorze conditions posées par l'organisme bancaire. Le 30 juin, le conseil d'administration de la clinique capitule. Ainsi s'engage-t-il à réduire de 10 % la masse salariale globale du personnel ouvrier et administratif. Il doit promettre aussi de supprimer le système en vigueur de la médecine forfaitaire. Fin septembre, les quelque 85 médecins de l'établissement reçoivent un préavis de licenciement en bonne et due forme. La direction leur propose un nouveau statut d'« indépendant » à prendre ou à laisser. Pour ceux d'entre eux (la majorité) qui acceptent, les honoraires seront intimement liés aux recettes de l'hôpital. Ce qui pousse à privilégier le rendement, la productivité avant toute chose, au détriment de la

qualité des soins donnés. A titre de « compensation », le corps médical obtient un droit de regard dans la gestion du Tivoli.

Les autres catégories de personnel — ouvrier, soignant, administratif — se trouvent quant à elles placées devant des difficultés accrues. Leur interlocuteur est maintenant une espèce de « monstre à deux têtes ». Deux têtes dont on peut penser qu'elles tendront à se rejeter mutuellement la balle en cas de problèmes futurs. Nul besoin de s'étendre sur la détérioration inévitable du climat entre le corps médical et les autres travailleurs du centre hospitalier.

Ce changement radical d'optique a fait l'effet d'une petite bombe. C'est que La Hestre (puis le Tivoli) faisait figure d'exemple, de référence en matière de médecine de groupe, appointée. Sa renommée dépassait d'ailleurs très largement le cadre de nos frontières. Avec l'irruption de la médecine libérale au Tivoli, un terme est mis à une expérience de près de 60 ans de médecine socialiste. (*)

DES MESURES DÉSASTREUSES

Une question vient dès lors à l'esprit : comment en est-on arrivé là ? Pourquoi une telle crise ? Pourquoi de telles solutions ?

On ne soulignera jamais assez les effets désastreux de la politique des gouvernements successifs vis-à-vis des institutions hospitalières. L'absence de toute programmation sérieuse ; l'absence d'évaluation des besoins réels de la population, région par région ; le désengagement financier croissant, de la part de l'Etat, à l'égard des caisses de l'Assurance maladie-invalidité.

Faut-il rappeler le plafonnement du remboursement du prix de la journée d'hospitalisation ? Ou plus récemment encore, la diminution des tarifs de biologie clinique et de la médecine nucléaire ? Autant de mesures qui ont très lourdement grevé les recettes des hôpitaux en Belgique. Cela sans que des dispositions compensatoires (pourtant promises par l'Etat) soient prises...

En quoi donc le Tivoli s'est-il révélé plus vulnérable à cette offensive d'austérité budgétaire ? La construction du nouvel hôpital a coûté cher, très cher. Surtout, elle est intervenue tardivement, au moment pré-

(*) Le président des Chambres syndicales des médecins — qui a personnellement négocié le nouveau statut en question — a bien compris la valeur symbolique du changement intervenu. Dans son Bulletin d'information hebdomadaire du début du mois d'octobre dernier, André Wynen explique de but en blanc pourquoi il considère les événements du Tivoli comme une victoire personnelle. « La raison de cet abandon du forfait, écrit-il, se situe exclusivement dans la totale impossibilité actuelle de financer les salaires des médecins et les charges sociales qui en résultent au moyen des honoraires tels qu'ils sont prévus dans la nomenclature d'engagement ».

Et le président des Chambres syndicales d'ajouter un peu plus loin : « L'attitude de nos collègues du Tivoli mérite d'être méditée. Ils ont accepté le salaire durant la période au cours de laquelle il était financièrement moins intéressant que le paiement à l'acte et aujourd'hui, faisant preuve du même altruisme, ils acceptent le statut d'indépendant alors que celui-ci est devenu à son tour nettement moins rentable que le salaire. » Cyniquement, André Wynen avoue que les médecins du Tivoli viennent de réaliser une mauvaise affaire avec un nouveau statut.

Dans l'optique des Chambres syndicales, la victoire se situe donc au niveau des principes : qui pourrait encore douter du bien-fondé de la médecine libérale, mercantile, si même dans un temple socialiste comme le Tivoli, les gestionnaires sont amenés à lui ouvrir toutes grandes les fenêtres...

Tel est l'argument-massue du docteur Wynen !

cisement où la crise s'installe, où les recettes des cliniques baissent, où le budget de fonctionnement est lui-même compromis. D'où l'impossibilité d'amortir les dettes, la nécessité d'emprunter à des taux de plus en plus élevés. Et à terme : l'étranglement.

Une page est donc bel et bien tournée au Tivoli. Etais-ce inéluctable ? Nous ne le pensons pas. Mais notre propos n'est pas de tirer des conclusions même provisoires, et encore moins de présenter des alternatives à la situation présente. Bien malin d'ailleurs celui qui pourrait tirer de son chapeau LA solution-miracle. Notre but consiste plutôt, modestement, à tenter d'éclairer la crise actuelle du Tivoli à la lumière de l'évolution passée. Une évolution complexe qui s'articule autour de certaines dates-clés.

En filigrane, ressortent les difficultés engendrées par la politique de l'Etat. Ces dernières, bien que décisives, n'expliquent pas tout. On se trouve en l'occurrence devant un faisceau de causes souvent inextricables. Les mutuelles, la direction administrative de l'hôpital, les représentants syndicaux, les médecins eux-mêmes n'endossent-ils pas, à des niveaux divers, une propre part de responsabilité ?

UNE LENTE ÉVOLUTION

Une première évidence s'impose : le tournant radical de juillet 80 au Tivoli est le fruit d'une lente évolution.

En décembre 1977 déjà, dans un rapport transmis au conseil d'administration, le directeur du Centre hospitalier, M. Massart, définissait les lignes de force du programme qu'il entendait impulser. On le constatera, la convergence est totale avec les conditions récemment imposées par la CGER. A croire que ces dernières ont été dictées par le conseil d'administration lui-même. « Le médecin, soulignait en 1977 M. Massart, doit économiquement, financièrement, être intégré à la vie de la maison. A cette seule condition, nous pourrions sortir du système fonctionnariste dans lequel nous nous engluons jour après jour, avec de temps en temps quelques soubresauts inopérants et de courte durée. »

« La lecture de ces considérations, écrivait encore le directeur administratif, sera l'occasion pour certains de retourner au magasin des accessoires et d'aller rechercher quelques grands principes ; cela ne fera pas vivre le centre hospitalier de Tivoli. Les temps ont bien changé et nous sommes bien loin du Service national de la santé ; nous dirons même que chaque jour nous en éloigne davantage... »

En fait de principes, M. Massart entend leur substituer le pragmatisme le plus plat. Plus inquiétant : cette position ne semble pas contredire celle de la direction des Mutualités socialistes. Dans son numéro de novembre 1980, l'« Effort mutuelliste » donne la parole à M. Villez, administrateur-délégué de l'Association francophone des institutions de santé : « Nous sommes, proclame ce monsieur, dans le creux de la vague. » « Le paiement de la médecine au forfait est devenu inapplicable dans la situation actuelle ». Et de préconiser la pratique de « l'art du possible ».

Ces diverses manifestations de résignation, de réformisme, n'empêchent pas les dirigeants des Mutualités socialistes de condam-

ner parfois en des termes très vifs la politique du gouvernement Martens IV à l'encontre de la sécurité sociale, de l'AMI.

A l'issue de son assemblée générale, le 6 décembre dernier, l'Union nationale des mutualités socialistes a lancé dans sa résolution finale un cri d'alarme « à tous les responsables, soit au niveau gouvernemental, soit au niveau des organisations de l'action commune, pour que la régression sociale, actuellement en cours, ne nous ramène pas 35 ans en arrière ». Toujours dans cette résolution, l'UNMS lance un appel en vue d'« associer dans un effort commun tous ceux qui se réclament de l'idée socialiste »...

Prises de position vigoureuses sur le papier. Et capitulation sur le terrain concret des hôpitaux. Voilà en gros l'attitude des Mutualités socialistes. Ici aussi, il y a évolution. Car depuis plusieurs années — c'est particulièrement vrai au Tivoli — l'on assiste au désengagement progressif de ces Mutualités des centres hospitaliers socialistes. Un désengagement qui a débuté dès les années 60 et qui aujourd'hui va en s'accélégrant.

Significatifs à cet égard, les bruits circulant dans la région du Centre (non démentis par les autorités concernées) au sujet d'une reprise possible — après les élections de 1982 — du Tivoli par la commune de La Louvière. Ce qui obligerait celle-ci, et donc ses citoyens, à éponger le déficit du centre hospitalier...

Significative aussi, en cette ambiance de pré-faillite, l'absence d'appel à l'aide aux affiliés, aux travailleurs, à la population, de la part des Mutualité socialistes à La Louvière.

EN 1921

La clinique socialiste de La Hestre a été inaugurée en 1921. c'était à l'époque une véritable révolution, dans une région essentiellement ouvrière, totalement laissée pour compte sur le plan sanitaire. Au début de ce siècle il n'existait pas un seul hôpital public dans le Centre. La seule institution (qui va devenir par la suite l'hôpital de Jolimont) dépendait d'une congrégation religieuse.

Dès le 19^e siècle pourtant, la région de La Louvière s'est caractérisée par un fort développement de l'action des sociétés coopératives, des sociétés de secours mutuel. C'est dans ce terreau fertile que La Hestre a pu se développer.

Certes, à peu près à la même époque, d'autres expériences de cliniques socialistes sont lancées ; à Gand, à Bruxelles, à Seraing. Ce sera ensuite le cas à Tournai, à Ath, à Baudour, à Charleroi. Mais La Hestre restera une initiative unique en son genre, et ceci à bien des égards.

Dès le début, La Hestre est dotée d'une antenne chirurgicale, ce qui n'est pas le cas notamment à César De Paepe (Bruxelles) où n'existe pas de service d'hospitalisation. Seraing est encore à l'heure actuelle une clinique relativement atrophiée, dont les services sont complémentaires à ceux du grand hôpital liégeois de Bavière. Au contraire, La Hestre a rapidement opté pour une formule de centre complet. Dès le début, la clinique a fondé sa politique sur les besoins prioritaires des travailleurs : la chirurgie, le traitement du cancer, de la tuberculose, les

aspects sociaux de la cardiologie... Dans les années 50, La Hestre s'est enrichie d'une maternité. Elle a mis sur pied bien avant d'autres hôpitaux, un service de soins intensifs. Ce développement tous azimuts, y compris dans des secteurs par définition peu rentables, peut motiver en partie le caractère aigu des difficultés financières dans lesquelles se débat actuellement le Tivoli.

Seul le Centre A. Gailly (Charleroi) et celui de Baudour ont suivi une voie analogue. Mais dès les années 60, le Borinage a divergé sur le plan des principes. De cette époque date à Baudour l'abandon du système de rétribution forfaitaire des médecins. Alors qu'à La Hestre ce sont les Mutualités socialistes qui dirigent effectivement la gestion, à Liège et à Charleroi, la FGTB occupe un rôle plus important.

UNE EXPÉRIENCE PILOTE

La Hestre constituera une expérience pilote en Belgique. Ses premières années d'avant-guerre sont imprégnées d'un état d'esprit exceptionnel, d'une mentalité de pionniers. Les médecins de La Hestre étaient avant tout animés par un idéal socialiste. Très longtemps, la première question qu'ils posaient au moment de leur embauche était « Comment travaille-t-on ? » et non pas « Combien gagne-t-on ? ». Les salaires étaient d'ailleurs notoirement bas. Caractéristique également, le lien étroit qui unissait alors les travailleurs à leur hôpital, la fidélité mutuelliste absolue à « Not' clinique ». Durant toute une période, La Hestre était gérée sans grande planification. On faisait les comptes à la fin de l'année. Et les cotisations étaient fixées en fonction des dépenses escomptées...

Vient alors la seconde guerre mondiale. A la libération, c'est l'instauration de la sécurité sociale obligatoire. La clinique connaît une nouvelle phase de développement. On y pratique une politique de « petits paquets ». La maison grandit dans un ensemble hétéroclite. La Hestre est enfermée dans des terrains trop étroits. L'hôpital manque de place. Ses locaux deviennent carrément inadéquats. Pourtant, il faudra attendre 1972 avant que ne débute la construction d'un nouvel établissement, le Tivoli. Gailly a, lui, pris la décision de se moderniser beaucoup plus tôt. Ce qui lui a permis d'aborder les années de vaches maigres dans une situation financière bien plus confortable. Pourquoi une telle erreur de prévision manifeste dans le Centre ? Nous y reviendrons.

Des anecdotes, les exemples illustrant cette situation abondent. En fait, on se retrouve à La Hestre avec deux hôpitaux de part et d'autre de la même rue. Pour gagner la cantine, il faut passer par le service de médecine interne. On ne dénombre qu'un WC pour 20 à 25 lits. Dans les salles communes, les patients doivent se laver sans paravent. Le personnel raconte avec amusement que lorsque la reine Fabiola a visité l'établissement, ç'a été la croix et la bannière pour mettre un « trône » adéquat à la disposition de Sa Majesté...

Est-ce la raison pour laquelle la fidélité des affiliés à la clinique finit par se relâcher au fil des années ? Disons plutôt : une des raisons. Car la réalité est en vérité plus complexe. Ce n'est pas tant le nombre de membres des Mutualités socialistes qui diminue mais plutôt le taux de fréquentation de l'hôpital par le patient. Petit à petit, La Hestre perd le

monopole des soins spécialisés. Dans les années 60, plus de la moitié de ces soins spéciaux se donnent ailleurs.

Progressivement aussi, les ouvriers, les pensionnés ne sont plus seuls à se faire soigner à La Hestre. Entre-temps, la réputation scientifique de l'établissement a gagné en importance. Les couches moyennes, la petite bourgeoisie de La Louvière et des environs, se mettent également à utiliser les services offerts par la clinique socialiste.

La loi Leburton de 1964 a fortement contribué (en limitant notamment les honoraires des médecins privés engagés) à modifier les mentalités. De part et d'autre. Se faire ausculter par un généraliste ou un spécialiste « indépendant » devient plus abordable. Les VIPO bénéficient d'un tarif préférentiel. Les médecins exerçant dans le cadre libéral comprennent aussi que leurs ressources proviennent des assurés sociaux. Dès lors, il faut composer... La méfiance est vivace. Toujours est-il que le sentiment du « privé » d'être victime d'une sorte de concurrence déloyale de la part des hôpitaux mutuellistes ne réclamant pas de ticket modérateur, diminue.

UNE PÉRIODE CHARNIÈRE

Les années 1964-1965 sont décidément une période charnière. Le statut du médecin hospitalier est sensiblement amélioré. A La Hestre, les traitements sont augmentés. A l'hôpital afflue alors une catégorie nouvelle de médecins, venus du privé, attirés par des conditions de travail, il faut le dire, plus calmes, moins astreignantes. Avec, dans les années 70, la dégradation du statut du médecin privé (un nombre pléthorique de cabinets, entre autres), ce phénomène s'accroîtra. Mais, revers de la médaille, la part de « l'idéal socialiste » dans les motivations tend à diminuer fortement.

Malgré tout, à La Hestre, le corps médical parvient dans un premier temps à maintenir une certaine cohésion idéologique. En 1964, c'est à une large majorité qu'il s'opposera au mot d'ordre de grève corporatiste lancé par le président des Chambres syndicales. Quinze ans plus tard, à la fin 1979, le rapport des forces a totalement basculé. Lorsqu'à nouveau André Wynen appelle ses troupes au front, seule une minorité à Tivoli continuera le travail. Révélateurs des contradictions qui se sont fait jour, ces événements contribueront à creuser l'écart entre les différents courants séparant désormais les médecins au Tivoli. L'aile progressiste en sort diminuée, minorisée. Et les prises de position simplistes, démagogiques, défendues au cours de ces événements par certains responsables syndicaux, qui plaçaient sans nuance tous les médecins dans le même camp, les présentant sans autre forme de procès comme les responsables du déficit de l'Assurance maladie-invalidité, n'ont certes pas amélioré cette situation.

Mais revenons à l'année 1965. Celle-ci coïncide avec le départ à la retraite du docteur Goffin qui a, durant plusieurs dizaines d'années, présidé aux destinées de la clinique de La Hestre. Une personnalité dynamique, attachante, charismatique, qui a puissamment marqué de son sceau le développement de l'hôpital. L'ancien directeur laisse un véritable vide derrière lui. Une tentative de mettre en place un conseil médical

élu avorte. Survient ensuite ce qu'on pourrait appeler d'une manière sommaire « la revanche de l'administration ». Des hommes longtemps laissés à l'ombre du docteur Goffin prennent en mains les rênes du pouvoir. Le corps médical, déjà lézardé, ne peut résister. Avec le manque de perspectives s'installent la démoralisation, la passivité. L'administration règne sans partage. Le déménagement dans les locaux somptueux du Tivoli sera son œuvre, son heure de gloire. Une gloire bien éphémère...

Cette fuite en avant de la direction administrative, ce manque délibéré de collaboration, de concertation avec le corps médical et les autres travailleurs de la maison, ont contribué au pourrissement de la situation. Avec la construction du Tivoli, on a privilégié les dépenses de prestige. D'où des incongruités coûteuses, comme un département « Cancer » hypertrophié, comme un service neurologique coincé dans des locaux inadéquats...

LE CLOISONNEMENT NÉFASTE

« Si l'on me demandait quelles ont été les plus originales, et je dirais volontiers les plus révolutionnaires, parmi les œuvres du parti ouvrier depuis dix ans, je répondrais sans hésiter : l'Ecole ouvrière supérieure et les Centrales mutuellistes » déclarait en substance Emile Vandervelde en 1925. Si le vieux leader socialiste apprenait ce que l'« esprit de La Hestre » est aujourd'hui devenu, il se retournerait vraisemblablement dans sa tombe.

Loin de nous l'idée de minimiser les effets négatifs de la politique menée ces dernières années par l'Etat à l'égard des hôpitaux. On ne peut toutefois s'en tenir à ce constat. Dans quelle mesure l'expérience de La Hestre aurait-elle pu survivre en restant, comme elle l'a été, fort isolée ? On pourrait se poser bien d'autres questions encore. Une chose nous paraît certaine : le cloisonnement persistant au sein de l'hôpital entre les différentes catégories de personnel (et qui a des prolongements au niveau syndical), l'absence à la FGTB nationale d'un vaste secteur regroupant tous les travailleurs de la santé, sont autant de facteurs qui ont hypothéqué les possibilités de riposte, les chances de préserver les principes de médecine sociale pratiqués de manière exemplaire à La Hestre puis au Tivoli.

L'intrusion massive de la médecine libérale au centre hospitalier constitue sans nul doute une défaite pour la classe ouvrière, et pas seulement dans la région du Centre. Le reconnaître est une chose. En tirer les leçons en est une autre.

En cette période d'austérité budgétaire, de crise économique, les services publics, tous les services publics, sont devenus la cible privilégiée de la droite, des milieux d'affaires. Que l'on pense aux tentatives de privatiser le téléphone, la radio-télévision, les transports en commun... Défendre ces services publics (même s'ils n'existent que sous forme d'embryon) est un combat nécessaire. Mais — et l'exemple du Tivoli est là pour le démontrer — cette bataille ne peut être gagnée sans une union étroite, sur des objectifs progressistes, entre tous les travailleurs de ces différents secteurs et les utilisateurs...

JEAN-MARIE SIMON

Pour la Commission Education nationale
auprès du Comité central du P.C.B.

La formation en péril

Réflexions pour une journée d'étude

L'histoire de l'enseignement en Belgique, ces dernières années, est l'histoire de mesures restrictives au détriment de la qualité des études, de leur démocratisation, des conditions de travail, de l'emploi.

C'est aussi l'histoire de ripostes syndicales au coup par coup qui, par l'action de masse et avec la sympathie active des parents et étudiants, ont obtenu des mesures de sauvegarde, atténuant certains effets sociaux immédiats de cette politique de régression.

Mais cette politique, elle, de gouvernement en gouvernement et de ministre en ministre, elle n'a pas changé.

L'arrêté-loi n° 2, tant décrié, qui instaurait les 32 heures, est désormais d'application généralisée. De nouvelles agressions ont été perpétrées pendant les vacances. La rationalisation du secondaire se profile à l'ombre du pacte scolaire. Quant au budget de 1981, il se traduira une nouvelle fois par une augmentation nettement inférieure à l'index.

Au demeurant, de toutes les fonctions budgétaires de l'Etat, c'est la fonction « culture et enseignement » qui a été la plus frappée depuis la crise. Et la dénatalité n'explique rien, vu que ses incidences financières sont largement compensées par l'allongement moyen de la durée des études.

Selon un théoricien américain des années d'expansion économique, le développement de l'éducation expliquait à lui seul à raison de 43 % le développement du produit national. Aujourd'hui, la dévalorisation de la formation non seulement procède de la récession économique, mais hypothèque toute relance : on rejointe un mur, on ne restaure pas des cerveaux.

Sauvegarder la formation, c'est donc une grande question de notre temps, qui engage l'avenir, qui concerne tous les travailleurs.

Et c'est dans la mesure où le mouvement ouvrier percevra cet enjeu à sa juste dimension qu'il se donnera les moyens d'un combat de longue durée à la mesure de la profondeur et de la gravité du processus de dégradation.

Les enseignants ont fait la démonstration de leur combativité. L'idée fait aujourd'hui son chemin de la nécessité d'inscrire la riposte ponctuelle dans une stratégie globale porteuse d'alternative.

Pour aider à la réflexion et à l'action, la Commission Education Nationale auprès du Comité central du P.C.B. a décidé de mettre sur pied une journée d'étude sur le thème « *La dévalorisation de la formation. Comment ? Pourquoi ? Que faire ?* »

Tous les camarades, quelle que soit leur activité professionnelle, y seront cordialement invités en temps utile.

Les considérations qui suivent ont valeur d'esquisse générale, de stimulant à l'attention et elles se gardent volontairement en conséquence de conclure par des recommandations programmatiques.

Elles seront soumises à la réflexion collective dans l'ensemble des fédérations du parti communiste.

Deux millions d'élèves et étudiants. Un million de familles directement concernées. 292.897 postes d'enseignants. La première entreprise du pays.

Que cette entreprise fonctionne ou non — et dans quelle mesure — dans le sens du progrès et de la démocratie, qu'elle serve ou brime — et dans quelle mesure — le développement social ou affectif, qu'elle réalise un fabricat de qualité ou surproduise des déchets, autant de questions qui engagent l'avenir de tous et de chacun.

Cette vérité, qui n'est pas nouvelle, se fait particulièrement pressante, voire angoissante, aujourd'hui, face à la révolution scientifique et technique.

En effet, alors que se profilent des bouleversements sans précédent, c'est un lieu commun de constater que l'école vit une crise qui fait planer le doute sur son aptitude à leur faire face.

Crise des moyens. Crise des finalités. L'une et l'autre sont indissociables.

La nécessité d'un assainissement des finances publiques est invoquée par les milieux d'affaires et le gouvernement pour justifier l'asphyxie de l'enseignement comme de l'ensemble des services, ce qui implique les atteintes à la qualité de la formation et à sa démocratisation, à l'emploi, aux conditions de travail.

Tel est le contexte dans lequel, en 1979, pour la première fois dans l'histoire, parents, élèves, étudiants, enseignants découvrent la solidarité objective qui les unit par-delà les clivages traditionnels et les intérêts à courte vue et s'engagent au coude à coude dans la lutte.

Ce front, les communistes n'ont pas peu œuvré à le constituer en lançant les premiers le mot d'ordre unificateur d'abaissement des normes (proposition de loi Levaux, 1975).

Ce front, bien fragile, bien précaire, est pourtant objectivement appelé à des responsabilités considérables.

LES ATTEINTES A LA FORMATION ONT DES CAUSES STRUCTURELLES

En 1953, le budget de l'Education Nationale représente le dixième du budget de l'Etat ; il s'élève progressivement, jusqu'à toucher au quart en 1974. C'est l'époque de l'illusion de la croissance continue. L'investissement en matière d'enseignement est jugé rentable.

En 1980, on est retombé à moins de 18 %. Entre-temps, ce qu'il est convenu d'appeler la crise : à régression économique, asphyxie de la formation.

Un colloque de Fabrimétal révèle que, comparativement aux principaux pays capitalistes développés, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise est l'entité requérant le moins de main-d'œuvre qualifiée. Et plusieurs données récentes indiquent même une aggravation de cette tendance. Quant à l'effort de recherche, il semble inférieur à celui de tous les pays voisins.

Une telle structure de l'embauche s'accommode évidemment fort bien, globalement, d'une formation médiocre, d'autant que, selon le plan 76-80, une qualification excessive par rapport aux besoins du marché prédispose dangereusement à « l'insatisfaction et la contestation ».

Dans ce contexte, il apparaît donc non pas comme accidentel, mais comme conforme à la logique du système que 40 % des jeunes du sud du pays quittent l'école sans diplôme au-delà de l'école primaire. Que l'hécatombe scolaire fasse 30 à 40 % de victimes chaque année. Que nos meilleurs étudiants francophones du secondaire soient jugés inférieurs à la plupart de leurs homologues à l'échelle internationale, surtout en sciences. Qu'à Bruxelles et en Wallonie, le retard moyen des enfants d'ouvriers non qualifiés en cinquième primaire atteigne 68 % en 1974 et 84 % en 1977. Que, contre le vœu de certains de ses promoteurs, l'extension du rénové dans le secondaire s'accompagne d'un accroissement des écarts selon l'origine sociale.

Et surtout, que, en dépit de toutes ces données *officielles* désastreuses, les gouvernements successifs fassent des mesures restrictives l'axe de leur politique en matière d'enseignement.

L'IDÉOLOGIE DOMINANTE AU SERVICE DE LA RÉGRESSION

Le constat d'échec de la politique d'éducation suivie dans notre pays alimente, de la part même de ceux qui en sont fondamentalement responsables, le dénigrement de la formation et la culpabilisation des enseignants.

Cette technique a fait ses preuves dans le privé. On met d'abord en évidence de façon unilatérale les carences de l'entreprise, tout en occultant leurs causes structurelles. On fait dépendre son salut d'une augmentation de la productivité des travailleurs. On argue du manque de rentabilité pour justifier de nouvelles rétorsions. Et celles-ci, à leur tour, aggravent les carences initiales dans une perspective de démantèlement.

Compte tenu des adaptations nécessaires au statut spécifique des services publics et à leurs acquis sociaux, la même technique s'applique globalement à l'Education Nationale.

A la base, les milieux d'affaires stigmatisent avec éclat d'incontestables lacunes dans la formation des étudiants du secondaire. Le gouvernement, dominé par la droite, réduit les subsides, diminue la grille-horaire des élèves, bref, crée les conditions d'une aggravation des lacunes évoquées plus haut. Et cette situation nouvelle, objectivement voulue, sert à son tour de justificatif à l'apologie et au développement de l'enseignement privé. Elle permet de drainer les jeunes vers le contrat d'apprentissage (+ 20 % en un an). Elle conduit à légitimer, à l'intérieur de l'appareil scolaire lui-même une pression accrue du patronat dans le sens d'une subordination étroite aux besoins immédiats du marché, ainsi que d'une domination idéologique sans partage.

Etre parent, étudiant est aujourd'hui plus difficile que jamais. Faut-il pousser les études le plus loin possible ? Les statistiques démontrent qu'elles atténuent les risques et la durée du chômage. Oui mais... les diplômés ne sont-ils pas de plus en plus nombreux à être embauchés en dessous de leur qualification ? L'employeur utilise celle-ci sans la reconnaître et donc sans la rémunérer.

De ces questions, de leurs réponses, résulte une situation contradictoire, voire conflictuelle : la hantise du chômage favorise une augmentation globale de la durée des études, alors même qu'aux études on croit de moins en moins.

Tel est le climat de désarroi dans lequel le pouvoir politique tend à imposer ses mesures restrictives et dans lequel la résistance commune des parents, élèves, étudiants, enseignants est appelée à s'organiser.

Pour l'essentiel à l'initiative de la CGSP, des démonstrations de force ont été réussies qui ont permis de limiter les destructions d'emplois, sans toutefois que soit inversée la politique de régression. Les enseignants sont ainsi amenés à constater que la lutte paie, mais aussi que la marge d'efficacité de la démarche ponctuelle jusqu'ici suivie va en se rétrécissant sans cesse. De là naît une aspiration à une stratégie nouvelle, de longue haleine, intégrant la lutte pour la défense et la promotion de la connaissance dans la préparation d'une alternative progressiste à la politique des monopoles.

LA LUTTE POUR UN ENSEIGNEMENT DÉMOCRATIQUE DE QUALITÉ S'INSCRIT DANS LA LUTTE ANTIMONOPOLISTE

Parmi les propositions alternatives qu'avancent les milieux socialistes et démocrates-chrétiens, et au centre d'entre elles, figure, en relation avec le concept d'aptitude, celui de la formation permanente. Celui-ci se fonde sur des considérations sociologiques selon lesquelles les bouleversements technologiques futurs, en contraignant à l'exercice de plusieurs professions au cours d'une vie, exigeront une formation continue et dévaloriseront ainsi la formation dévolue au temps de scolarité initiale, jusqu'ici déterminant.

Cette analyse s'appuie sur des prémisses correctes. Elle présente toutefois un double danger. D'une part, elle aide les réformistes à s'accommoder de la régression d'aujourd'hui au nom des changements

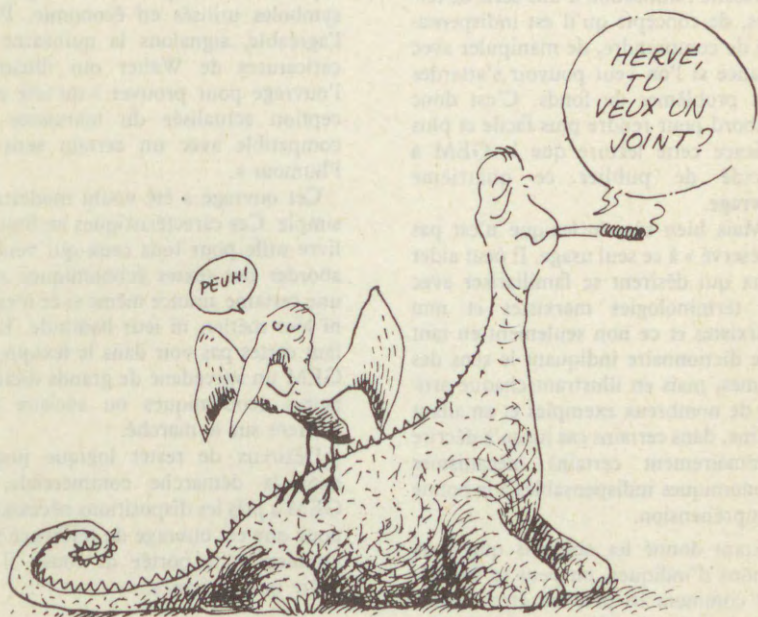
de demain. D'autre part, en opposant arbitrairement formation de base et formation permanente, elle sacrifie de fait celle-ci tout en la mythifiant, puisque, selon les spécialistes, son développement postule la formation initiale la plus élevée possible.

Pour nous, communistes, si l'école telle qu'elle est mérite, d'un point de vue de classe, réserves et critiques, il demeure que la préoccupation prioritaire doit être la défense contre une politique d'asphyxie, de la défendre pour se ménager la possibilité de la transformer. Bref, *il faut sauver l'outil.*

Cet outil a perdu de son utilité pour un capitalisme qui se restructure et se redéploie à l'échelle internationale : dans un désert économique, les cerveaux deviennent non rentables, voire encombrants.

Inversément, une issue démocratique et progressiste à la crise implique le développement de la formation comme support d'un processus économique, politique et social de libération de l'emprise des monopoles.

L'enseignement est donc l'affaire non des seuls enseignants, mais de tous les communistes, de tous les travailleurs et notre aptitude à en convaincre ceux-ci engage nos capacités révolutionnaires.



LE VAN HAELTEROSAURE. IL SÉDUIT LES JEUNES
POUR MIEUX LES MANGER ENSUITE AVEC SON COPAIN,
LE BROUHODACTYLE...

A LIVRES OUVERTS

LEXIQUE ÉCONOMIQUE DU GEM

Un ouvrage de J. NAGELS

Un petit ouvrage, de 77 pages à peine, vient de compléter la collection du Groupe d'Économie Marxiste. Petit par son volume, le lexique répond pourtant à une attente d'un public nombreux. L'ambition de cet ouvrage se situe à deux niveaux.

Tout d'abord il s'agit de faciliter la lecture des autres ouvrages de la collection. En effet, le GEM a pour objectif de diffuser ses écrits parmi un public qui va bien au-delà des économistes, des spécialistes. Il prétend notamment intéresser les milieux syndicaux et politiques. Or, toute analyse économique nécessite l'utilisation d'une série de termes, de concepts qu'il est indispensable de comprendre, de manipuler avec aisance si l'on veut pouvoir s'attarder aux problèmes de fonds. C'est donc d'abord pour rendre plus facile et plus efficace cette lecture que le GEM a décidé de publier ce quatrième ouvrage.

Mais bien sûr, le lexique n'est pas « réservé » à ce seul usage. Il peut aider ceux qui désirent se familiariser avec les terminologies marxistes et non marxistes et ce non seulement en tant que dictionnaire indiquant le sens des termes, mais en illustrant chaque article de nombreux exemples et en allant même, dans certains cas jusqu'à décrire sommairement certains mécanismes économiques indispensables à la bonne compréhension.

Étant donné les objectifs que nous venons d'indiquer, on peut se demander comment ils peuvent être atteints dans le cadre d'un livre aussi peu volumineux. C'est que, de l'aveu même de l'auteur, le lexique ne se veut pas com-

plet. En effet, de nombreux termes courants, simples, n'ont pas été repris pour précisément laisser la place nécessaire aux termes plus complexes.

Autre caractéristique qui mérite d'être notée : le fait que le lexique ne se limite pas aux termes d'économie marxiste mais reprend également certains termes et certaines explications classiques. C'est ainsi, par exemple que l'article consacré à l'*ECU*, la monnaie européenne, suit celui consacré à « *Echange* ». plus loin, on retrouve côte à côte « *Panier des Exportations* » et « *Procès de production* ».

Notons encore que le GEM a voulu insister sur le caractère d'outil de travail utile et agréable de son lexique. Pour l'utile, mentionnons une liste explicative des principaux sigles et symboles utilisés en économie. Pour l'agréable, signalons la quinzaine de caricatures de Walter qui illustrent l'ouvrage pour prouver « qu'une conception actualisée du marxisme est compatible avec un certain sens de l'humour ».

Cet ouvrage a été voulu modeste et simple. Ces caractéristiques en font un livre utile pour tous ceux qui veulent aborder des textes économiques avec une certaine aisance même si ce n'est là ni leur métier, ni leur habitude. Il ne faut certes pas voir dans le lexique du GEM un succédané de grands dictionnaires économiques ou sociaux qui existent sur le marché.

Désireux de rester logique jusque dans la démarche commerciale, le GEM a pris les dispositions nécessaires pour que cet ouvrage de référence soit vraiment à la portée de tous : il ne coûte que 90 francs.

J. Nagels, Lexique économique du GEM — Groupe d'Économie marxiste. « *Du Monde Entier* », Bruxelles, 77 pages — 90 F.

EN REVUES

BULLETIN DE LA F.A.R.

Le numéro 111 du Bulletin de la FAR (*) est entièrement consacré à une étude de Jacques Gennen sur « Les relations syndicales dans les services publics ». Il s'agit là d'un document extrêmement précieux pour les militants : non seulement du secteur public, mais ceux du « privé ». En effet, l'un des buts poursuivis par l'auteur est de contribuer à vaincre l'ignorance réciproque qui trop souvent encore freine le développement d'une action revendicative interprofessionnelle. A l'heure où Martens IV veut frapper d'« austérité » tous les salariés, on perçoit l'importance d'un tel travail d'explication.

Avec le sérieux qu'on lui connaît, Jacques Gennen résume l'évolution du syndicalisme dans les services publics, décrit les phases successives d'élaboration d'un statut syndical, fait l'analyse de la loi du 19 décembre 1974 et expose les difficultés qu'a rencontrées depuis lors sa mise en application. Le tout révèle un souci de documentation et de présentation des problèmes concrets qui permet à l'auteur d'aller bien au-delà des inutiles paraphrases de textes légaux qui encombrant trop de traités et manuels dits « pratiques ». Jacques Gennen possède son sujet et sait l'exposer. S'il est une critique à adresser au contenu de l'étude, elle concerne le bref historique du syndicalisme fonctionnaire. En 1980, un animateur de la FAR doit-il encore passer sous silence l'apport au mouvement ouvrier des militants communistes, et leur présence parmi les composantes qui en 1945 constituèrent la FGTB et la CGSP ? (voir B.S. Chlepner, « Cent ans d'histoire sociale en Belgique », Editions de l'UI.B, pp. 267 ss.).

(*) Rédaction : place Saint-Paul, 9-11, 4000 Liège. 80 F l'exemplaire, 150 F le numéro double.

Mais surtout, beaucoup de lecteurs risquent de rester sur leur faim parce que la législation relative au syndicalisme dans la fonction publique laisse une large part au « non-écrit » : or, l'étude n'en dit rien non plus. Par exemple, on sait que l'expression « politisation de la fonction publique » ne signifie aucunement que les agents de l'Etat puissent librement confronter au sein de l'administration leurs conceptions politiques ; elle veut dire qu'au moment de la promotion, il s'agit d'avoir la « bonne carte ». Mais il existe aussi une certaine conception de la syndicalisation qui n'a rien à voir avec l'action ouvrière, mais seulement avec le « piston ». Pourquoi ne pas aborder lucidement cette question ?

Plus largement, il reste après l'étude de J. Gennen beaucoup à dire sur les rapports entre l'Etat-patron et les grands syndicats. L'auteur n'élude pas ce débat, et souligne en conclusion la principale tentation qui guette le syndicalisme fonctionnaire : devenir une courroie de transmission du pouvoir. Mais le phénomène mérite un examen approfondi. Malgré ses déclarations de principe en faveur de l'emploi statutaire, la CGSP, dans les diverses administrations, n'a-t-elle pas poussé (comme la centrale chrétienne) au recrutement de milliers d'agents hors-statut ? L'absence d'élections syndicales depuis 1959 peut-elle réellement se justifier à l'heure où les forces démocratiques du pays savent qu'il faut défendre le parlement (expression du suffrage universel) contre les partisans d'un exécutif « fort » ?

N'est-il pas fréquent qu'après avoir analysé correctement un problème dans ses dimensions tant quantitatives que qualitatives (exemple : le plan de restructuration de la SNCB), les grands syndicats, au terme d'une action, signent un compromis qui satis-

fait certaines revendications du personnel, mais laisse de côté les objectifs de défense ou d'amélioration de la qualité du service public? (Exemple : lors de l'affaire de la réduction des horaires des élèves dans le secondaire, les syndicats ont renoncé à leur opposition de principe à la mesure, en échange de garanties aléatoires quant au maintien de l'emploi.)

La haine du « syndicat jaune », née des dures expériences du passé, doit-elle provoquer des réactions d'hostilité automatique à toute association d'agents qui veut traiter de questions que le syndicat n'aborde pas? Et dans cette lutte contre les « groupements corporatistes », la CGSP ne montre-t-elle pas quelque partialité en faveur de certaines associations qui court-circuitent volontiers son action, les amicales socialistes pour être précis?

En cette fin d'année 1980, le mouvement ouvrier belge a exprimé sa solidarité avec le mouvement ouvrier polonais, en lutte pour se donner un syndicalisme qui soit vraiment porteur de ses aspirations. Les grandes organisations syndicales de notre pays, auxquelles la large majorité des travailleurs marquent leur attachement constant, doivent se montrer capables du même dynamisme démocratique qu'elles sont toujours prêtes à applaudir à l'étranger.

Après avoir donné aux militants, avec l'étude de J. Gennen, un excellent outil de connaissance, on aimerait que la FAR revienne sans tarder sur ce débat, car les travailleurs belges ont plus que jamais besoin d'un syndicalisme vivant et lucide.

Jean JACQMAIN.

LA REVUE NOUVELLE

La sécurité sociale occupe une place centrale dans le débat politique en Belgique. Et son avenir mobilise les énergies dans les affrontements qui traversent notre société en crise et en muta-

tion. Ce n'est pas par hasard : la sécurité sociale est le lieu de passage où se trouve fixé depuis le lendemain de la dernière guerre, le rapport des forces entre les classes sociales, fondement d'un pacte, d'un consensus, dont les normes et les valeurs sont aujourd'hui remises en cause.

D'habitude, le discours sur la sécurité sociale se limite pour la droite à dénoncer son « coût excessif » et pour la gauche à défendre « l'acquis social ». Cette dimension de l'affrontement en cours est évidemment fondamentale. Mais trop souvent, est occultée la nécessité de mener au sujet de cet édifice institutionnel, de sa signification et de son fonctionnement, une réflexion en profondeur, quitte à déboucher parfois sur des idées encore trop neuves pour ne pas être salutairement utopiques. C'est en tout cas la démarche tentée dans le numéro spécial de novembre de la R.N. et consacré à « L'asociale sécurité » (*).

« La sécurité sociale, il nous faut bien entendu la sauver, écrit Vincent Goffart dans la conclusion de ce dossier. Mais dans une économie en mutation, dans une société qui est, elle, bien en crise, il nous faut surtout réapprendre, en un même mouvement, à lire les contradictions de la réalité sociale et à redonner ses chances à l'imagination créatrice ».

Une série d'articles sont consacrés aux privilèges et aux discriminations de la sécurité sociale, au cadre spécial temporaire qui a déçu ceux qui avaient placé leur espoir dans sa mise en œuvre, aux origines de la sécurité sociale depuis le Moyen âge jusqu'à la révolution industrielle, à la finalité de la sécurité sociale qui, pour l'« establishment » est la « paix sociale ». Il est abusif, écrit Hedwige Peemans-Poullet, de présenter la sécurité sociale telle qu'elle a été organisée (...), comme une conquête de la classe ouvrière. Elle est très éloignée des premières formes de solidarité mises en œuvre spontanément.

ment par les travailleurs. Loin d'avoir été pensée et voulue, telle quelle, par ces derniers, elle a été imaginée et mise en place dans un contexte de concertation. Son moyen est la solidarité nationale, sa fin la paix sociale. Et si critiquer ne signifie pas renoncer ou abandonner, il reste à trouver les moyens d'utiliser cette institution dans un esprit qui fasse « mentir » ses objectifs. »

Dans un article qui met la sécurité sociale en chiffres, il est bien démontré que c'est surtout la limitation des subsides de l'Etat qui provoque les brusques déficits sur un budget qui s'élève, tous régimes réunis, à quelque mille milliards...

L'assurance maladie-invalidité qui forme avec les pensions la plus grosse branche du système, fait également l'objet d'un article. En raison de ses caractères spécifiques, l'AMI en est venue à s'occuper progressivement de plus en plus de politique de santé. La contradiction entre la médecine libérale et son mode de financement collectif apparaît ainsi dans toute sa « splendeur ». Comme d'ailleurs la pression des lobbies industriels qui est à l'origine de beaucoup de dépenses inutiles, de suréquipement hospitalier et en matériel médical ainsi que de la surconsommation de médicaments.

Quant à la diminution des subsides de l'Etat au cours des dernières années, elle rend, dit Edouard Descampe, « la gestion du secteur vraiment difficile, voire impossible ».

On en vient alors évidemment à la question du financement de la sécurité sociale et notamment à la question de son éventuelle fiscalisation. Cette dernière perspective ne fait pas l'unanimité au sein de l'équipe de la R.N. Pour être une mesure d'équité, elle devrait évidemment s'accompagner d'une démocratisation du système fiscal lui-même. Mais certains se méfient de la fiscalisation parce qu'elle entraînerait une perte d'autonomie de ges-

tion et consisterait en une sorte d'« étatisation » de la sécurité sociale. C'est pourquoi ils penchent plutôt pour une décentralisation, un « retour aux sources » et une redistribution des pouvoirs au niveau des communautés de base. On pourrait reprocher à cette vision d'évacuer trop vite la problématique de la démocratisation de l'Etat lui-même. Car les jeux ne sont pas faits d'avance et abandonner ce terrain, n'est-ce pas accepter de figer l'Etat dans sa fonction tentaculaire et bureaucratique ?

Enfin, pour Xavier De Beys, il faut « réinventer la sécurité sociale ». Par exemple, il faudrait lui donner une dimension de justice distributive qu'elle est loin d'appliquer et dont l'évolution actuelle ne cesse de l'éloigner. Il faudrait aussi qu'elle puisse répondre à certaines aspirations fondamentales de l'homme, à certaines expériences existentielles qui ne trouvent pas leur place. « Pourquoi, écrit l'auteur, ne serait-il pas permis à l'homme d'être à chaque période de sa vie étudiant, travailleur, pensionné, chômeur ? Il y a certainement beaucoup d'étudiants demandeurs de travail, de travailleurs demandeurs d'études, de pensionnés demandeurs de travail qui ne peuvent y accéder sous peine de perdre leurs moyens d'existence ». Et de se demander pourquoi « la sécurité sociale ne pourrait-elle pas instaurer un crédit de pension à octroyer au travailleur au moment où, jeune encore, il pourrait pleinement jouir de sa liberté pour se consacrer pendant un temps déterminé à sa famille, à de études, à la découverte de lui-même et du monde ? »

Dans ses mécanismes et ses principes, la sécurité sociale n'est qu'un reflet de l'organisation actuelle de notre société. Imaginer *autre chose* signifie donc nécessairement la mise en œuvre d'un autre idéal social, d'un autre projet de société.

Ce qui ressort de ce dossier, c'est qu'en la matière, la gauche gagnerait à

ne pas se cantonner sur des positions essentiellement défensives qui déforcent plus encore une position déjà menacée. Car, comme l'écrit la R.N., la sécurité sociale peut être (entre autres) « ce creuset alternatif d'une société nouvelle ».

Istvan FELKAI.

(*) 170 F. Rue des Mouchérons 3-5, 1000 Bruxelles (tél. 02/511.98.62).

SOCIALISME

Le numéro double 160-161 de la revue « Socialisme » (*) présente un dossier « La Flandre et les Flamands » qu'on lira avec intérêt. La contribution d'Oscar Debunne « Le combat pour le socialisme en Flandre » a cette rare vertu d'offrir quelques thèmes de réflexion qui dépassent — et de loin — le roman du fameux pragmatisme belge. Si la scission du PSB en deux partis indépendants nous paraît déplorable du point de vue de la défense du mouvement ouvrier face à un patronat resté uni sur l'essentiel, l'analyse du rapport des forces politiques en Flandre avec ses spécificités (si mal perçues en Wallonie et à Bruxelles) est évidemment utile. Debunne rappelle les raisons historiques du décalage entre la force numérique du parti socialiste en Wallonie et en Flandre. Un décalage interprété bien souvent, note-t-il, « comme si le socialisme en Flandre avait de tout temps été à la remorque du socialisme wallon. »

Depuis que le S.P. dispose de son autonomie et depuis que la réforme institutionnelle a quelque peu allégé l'hypothèque communautaire, les nouveaux dirigeants socialistes en Flandre ont entrepris « d'affiner le profil du parti et d'en améliorer l'image de marque, pour l'adapter aux circonstances et le faire coller à la phase actuelle du socialisme démocratique ». L'objectif immédiat de Karel Van Miert c'est, dit Oscar Debunne, dynamisme et crédibilité. Il estime que sur quatre points précis au moins, le SP a fait la preuve

de son intransigeance à l'égard des engagements pris : les 2 % à prélever sur le traitement des fonctionnaires, la hausse des dépenses militaires, l'assistance militaire au Zaïre, les euromissiles. Oscar Debunne n'entreprend pas de nous convaincre de « l'intransigeance » du SP quand se trouve en cause la politique économique de Willy Claes. Il nous paraît aussi beaucoup moins convaincant quand il affirme que « la logique du christianisme social conduit nécessairement au socialisme démocratique ». Pourquoi donc des convergences d'action — hautement souhaitables — avec les travailleurs chrétiens, devraient-elles se traduire par l'absorption de ces travailleurs chrétiens dans le SP ? Cette question, Piet Vermeylen la pose lui aussi, dans ses « Réflexions en marge », fort denses, livrées dans le même numéro de « Socialisme ». On y trouvera également une analyse des organisations culturelles flamandes (Walter Debrock), de la presse écrite néerlandophone (J.M. Roberti), de l'évolution de l'Eglise en Flandre (H. Brugmans), et des Flamands bruxellois (M. Herremans). Chacun de ces thèmes mériterait un commentaire sérieux, qu'il serait malaisé d'intégrer dans la présente rubrique. Les CM consacreront bientôt un article au Socialistische Partij, et ce sera l'occasion de nous expliquer sur divers aspects du dossier.

Sur la Pologne, « Socialisme » fournit une série de textes « rares ou mal connus » (dont la déclaration du KOR du 11 juillet 1980) qui compléteront la documentation de tous ceux qui suivent de près l'évolution en cours là-bas.

On notera encore une analyse intéressante de Roland Wuillaume sur « Les crises de l'Europe » (il s'agit de la CEE), ainsi que d'abondantes notes de lecture.

R.L.

(*) Administration et rédaction : Institut Emile Vandervelde, 13, Bd de l'Empereur, 1000 Bruxelles. 120 F le numéro.

150 B



Jo Dustin, Philippe Moins et Marcelle Lavachery vous ont déjà été présentés dans les C.M. de mars, avril et septembre 1980. Les dessins illustrant ce numéro — de Marcelle en pages 3 et 4 de couverture, de Philippe en pages 6, 43 et à la une de couverture, de Jo en pages 18 et 31 — sont repris du fascicule « 150 B » qu'ils avaient réalisé ensemble à l'occasion de l'année du 150^e anniversaire de la Belgique, qui vient de s'achever. Pour se procurer ce document « historique », il suffit d'envoyer 50 F par exemplaire au compte 310-0292759-02 de Philippe Moins, rue Sans Souci 4, 1050 Bruxelles, avec la mention « 150 B ».

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER

rue du Midi 162
1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION POPULAIRE

rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

ARCHITECTURE ET POLITIQUE

chaussée d'Ixelles 331
1050 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE

chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES

av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LIBRAIRIE MISTRAL

rue de l'Eglise Saint-Gilles 7
1060 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE

av. Jean Volders 41
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN

rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈVRE

rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

MACONDO

Galerie Bortier 8-10
1000 Bruxelles

LIBRIS - Toison d'Or

av. de la Toison d'Or 29
1060 Bruxelles

LIBRIS - 44

Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AUTRE RIVE

rue Sœur de Hasque 11
4000 Liège

LIBRAIRIE BIBLIO

rue de la Régence 53
4000 Liège

LA PARENTHÈSE

place Xavier-Neuveau
4000 Liège

KRITAK

Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

CABAY

Agora, 11
1348 Louvain-la-Neuve



L'abonnement annuel (10 livraisons) : 600 F
L'abonnement « jeunes » (moins de 25 ans) : 300 F
Etranger : 700 F
Soutien : F.

ADRESSE : 20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles
Téléphone : (02)512.90.12
CCP 000-0188745-80 de la Fondation J. Jacquemotte.

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Rosine Lewin / rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles